

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 8, No 31

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 16 DECEMBRE, 1943

Imprimé à Huntingdon, Qué.

Double noyade presumee

UN MORT ET SIX BLESSES



Un grave accident survenu samedi après-midi dernier causa la mort d'une personne et des blessures à six autres. Sur la photo ci-dessus on voit deux des blessés et, au centre, la victime. Ce sont de gauche à droite, M. ANTONIO GIGUERE, Valleyfield, blessé à la figure; MLE ADRIENNE GIGUERE, morte quelques instants après l'accident, et M. SIMON DROUIN, également de Valleyfield, blessé au front. Les funérailles de Mlle Giguère eurent lieu mardi matin. Les deux blessés se rétablissent rapidement. (Lire à la page 3).

DEUX BLESSES



Mme SIMON DROUIN, née Blanche Giguère, soeur de Mlle Adrienne Giguère tuée au cours d'un accident samedi dernier, et son fils LEO, âgé de trois ans, qui ont subi des blessures assez graves lors de cette collision. (Lire à la page 3).

OUTRE-MER



Le soldat CHARLES EMILIEN ETHIER, fils de M. et Mme Georges Ethier, de Valleyfield, en service actif outre-mer. Il fait partie des Commandos du Régiment Royal 22e.

La Gazette sera publiée mercredi la semaine prochaine et non jeudi

Afin d'assurer la distribution de La Gazette de Valleyfield, la direction de ce journal publiera son numéro spécial de Noël mercredi prochain, le 22 déc. Conséquemment tous nos annonceurs, collaborateurs, correspondants sont priés de prendre note de cet avis et nous faire parvenir leur copie au plus tard mardi midi, le 21 décembre.

Le Courrier, comme d'habitude, paraîtra lundi prochain et sera distribué le lendemain. Pour la semaine du Nouvel An, La Gazette sera distribuée à tous nos abonnés le 30 décembre et elle sera imprimée la veille.

52 naissances, 31 mariages et 10 décès

A Valleyfield au cours du mois d'octobre dernier — Bureau fédéral de la statistique

Il y eut 2,015 naissances, 908 décès et 869 mariages à Montréal, Lachine, Outremont, Verdun et Westmount en octobre dernier, d'après un rapport publié par le Bureau fédéral de la statistique.

On a enregistré, durant le même mois, 410 naissances, 194 décès et 193 mariages à Québec; 31 naissances, 5 décès et 22 mariages au Cap-de-la-Madeleine; 90 naissances, 19 décès et 16 mariages à Chicoutimi; 36 naissances, 8 décès et 12 mariages à Drummondville; 45 naissances, 11 décès et 17 mariages à Granby; 93 naissances, 29 décès et 43 mariages (Suite à la page 12)

Guy Asselin et Jean Viau, de Valleyfield, sont disparus depuis dimanche avant-midi et l'on croit à leur noyade — Ils se seraient trop aventurés sur la glace encore mince — Recherches difficiles à faire — On les aurait vu jouer sur la glace quelques instants avant leur disparition

PISTES SUR LA GLACE

Une triste accident survenu probablement dimanche avant midi plonge dans l'inquiétude deux familles de notre ville. Tout porte à croire que le jeune Guy Asselin, 6 ans, fils de M. Arthur Asselin, 135 rue Ellice et son petit compagnon, Jean Viau, 7 ans, fils de M. Fernand Viau, 137 rue Ellice, se sont noyés durant la froide avant-midi de dimanche, vers l'heure du dîner.

Partis pour jouer ensemble, les bambins se seraient dirigés sur le bord de la baie au pied de la rue St-Théodore. L'eau était recouverte d'une mince couche de glace sur laquelle la neige abondante tombait. Quand midi sonna, M. Asselin et M. Viau ne voyant pas revenir leurs enfants entreprirent des recherches aux alentours pour enfin retrouver leurs pistes qui conduisaient au bord de l'eau. Par contre la neige molle recouvrait les enpointes des pas à certains endroits, de sorte qu'il est assez difficile de conclure que les enfants se sont engagés sur la glace.

M. Viau, en compagnie de M. Oscar Hémond, partirent alors à la recherche des enfants et à l'aide d'un câble avançèrent sur la glace. A un certain moment, à environ 150 pieds du bord, la glace céda sous ses pas. M. Viau par malchance échappa le câble et enfonça sous les eaux. Quand il revint il put tout de même agripper le câble et son compagnon le retira de sa facheuse et dangereuse posture. Le médecin après traitement lui recommanda de garder la maison pour quelques jours.

La police locale entreprit alors des recherches durant la journée de dimanche mais sans succès à cause de la neige qui tombait incessamment. On doit donc attendre une meilleure température pour continuer le travail entrepris.

On ne peut que présumer une noyade puisque personne n'est en mesure de dire que les enfants ont été vus au moment de l'accident, mais tout porte à croire que les petits Guy Asselin et Jean Viau ont été victime d'une tragique noyade.

DISPARU



JEAN VIAU, âgé de 7 ans, fils de M. et Mme Fernand Viau, 137, rue Ellice, Valleyfield, disparu de sa demeure depuis dimanche dernier. On croit qu'il s'est noyé dans les eaux du St-François. (Lire page 1).

VICTIME DE L'ONDE?



GUY ASSELIN, 6 ans, fils de M. et Mme Arthur Asselin, 135, rue Ellice, Valleyfield, qui, avec son compagnon, Jean Viau, aurait été victime de l'onde dimanche dernier. La police fait des recherches. (Lire à la page 1).

ORGANISATEUR



M. J.-GERARD BELANGER, organisateur à Valleyfield du comité local des Finances de Guerre, qui prend une part active à l'organisation des soirées qui auront lieu la semaine prochaine pour venir en aide aux membres de la frégate H.M.C.S. "Valleyfield".

DE RETOUR



Le soldat FERNAND MALLETTE, de retour au pays depuis quelques semaines. Il a été victime d'un grave accident outre-mer l'automne dernier qui lui occasionna la perte du bras droit. (Lire à la page 4).

Contributions à la frégate "Valleyfield"

On a déjà acheté une cafetière pour les hommes à bord la frégate H.M.C.S. "Valleyfield"

Les membres du comité local de la frégate H.M.C.S. Valleyfield nous apprennent aujourd'hui que les dons pour les hommes à bord ce vaisseau qui porte le nom de notre ville sont très appréciés. Mlle Freda Horgan déclare que le capitaine a déjà fait l'achat d'une cafetière de 5 gallons pour les hommes qui font partie de l'équipage H.M.C.S. Valleyfield.

Après avoir monté la garde pendant des heures, surtout pendant les froids rigoureux de l'hiver, il n'y a rien qui puisse "réchauffer" un matelot comme une tasse de café.

Ces jours-ci le capitaine fera l'achat de six radios et d'un gramophone. Ces appareils aideront à faire passer les heures un peu plus agréablement sur les mers.

Il est bon de souligner ici que les articles achetés pour la frégate Valleyfield sont absolument essentiels aux hommes qui chassent l'ennemi sur les mers. La ville de Valleyfield saura bien accueillir les solliciteurs et, comme par le passé, ils seront très généreux, nous n'en doutons pas.

St-Stanislas de Kostka

Honneur au mérite.
ECOLE DU VILLAGE
 9e année: Marie-Jeanne D'Aoust, 78.5; Raymonde Lemieux, 70.7.
 8e année: Rachel Sauvé, 69; Fabiola Myre, 61.9; Annette Huot, 69.
 7e année: Gilles Longtin, 80.9; M.-Marthe Montpetit, 77.3; Rita Leduc, 65.9; Rodolphe Vachon, 65.8; Lucile Vaudrin, 65.2; Angelbert Léger, 61.8; Gisèle Vaudrin, 60.8.
 M. J.-Georges Tremblay, inst.
 6e année: Marielle Lalonde, 82.2; Denis Tremblay, 74.4; Rita Desgrosseillers, 73.6; Marielle Hamelin, 68.3; Jeannine Vaudrin, 68.1; Georgette Brière, 66.5; Raymonde Taillefer, 64.3.
 5e année: Huguette Montpetit, 89; Jeannine Daigneault, 85.4; Thérèse Daigneault, 66.5; Madeleine Chayer, 61.8.
 4e année: Jean-Paul Montpetit, 87.5; Marc-André Tremblay, 86.6; Huguette Longtin, 76; Raymond Longtin, 76; Claude Longtin, 74.2; Marcel Deschamps, 69.8; Jean Desgrosseillers, 66.3; Henriette Legault, 64.2; Maurice Hamelin, 62.
 A. E. Brière, inst.
 3e année: Guy Legault, 89; Roger Vaudrin, 84; Robert Vachon,

82; Raymond Leduc, 81; Yvette Gendron, 79.
 2e année: Jacques Théorêt, 90; Thérèse Chayer, 83; Estelle Montpetit, 81.
 1ère année: Maurice Legault, 93; Ronald Longtin, 90; Claudette Longtin, 90; Céline Vaudrin, 89; Jean-Guy Girouard, 81.
 Mme Laurette Chayer, inst.
 Le Rév. Père Pelletier, o.m.i., d'Ottawa, vint prêter son concours à M. le curé Aumais à l'occasion de l'Immaculée Conception. Il chanta la grand'messe. A la messe de huit heures, Mlle Zulma Sauvé et Eveline Gagner, enfants de Marie, firent la quête. Plusieurs jeunes filles furent alors reçus dans la Congrégation: Mlles Suzanne Vincent, Marie-Claire Leduc, Lucette Toupin, Lucile Pilon, Anita Sauvé, Malvina et Alice Picard, Angela Brière. Furent élues membres du conseil pour 1944: Mlles Irène D'Aoust, présidente; Blanche Chartrand, vice-présidente; Jacqueline Tremblay, secrétaire; Jeanne Sauvé et Alice Vachon, directrices. Le soir, le Rév. P. Pelletier, présenta un film de Thérèse de Lisieux, au profit des Missions du Nord Ouest.

Ormstown

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, les filles de l'école du village sous la direction des religieuses, exécutèrent un magnifique programme de chant à la messe basse, elles étaient accompagnées à l'orgue par Mlle Jeanne D'Arc Guérin.
 Et à la grand'messe les Enfants de Marie de la paroisse firent largement leur part en nous chantant une belle messe de "Wagner à deux voix", une partie des succès peut être attribuée au mérite de Mlle Rita Smith, directrice de la chorale, et à Mme Hector Crête, organiste.

VA ET VIENT

Mlle Mercedes Beauchamp en fin de semaine à Valleyfield.
 Mlle Mariette et M. Geo.-Henri Turcot, de Montréal, en fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Turcot.
 Mlle Géralda Guérin en fin de semaine à Valleyfield.
 M. Roger Côté de Valleyfield, à Ormstown ces jours derniers.
 Mlle Anna Strawdor en fin de semaine à Montréal chez ses parents.
 M. et Mme Albert Lalonde à Montréal ces jours derniers, pour assister à une partie de gourët au Forum.
 Mlle Madeleine Lussier de Montréal, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Lussier.
 Mlle Marguerite Brault de Valleyfield, en visite chez M. Pierre Guérin, lundi dernier.
 M. Ernest Guilbault en fin de semaine à St-Augustin, chez ses parents.

M. Charles-Henri Bolduc de passage à Howick dimanche dernier, l'invitée de Mlle Jeannette Jeannot.
 M. Archil Guérin de Huntingdon en visite chez M. Pierre Guérin, mercredi dernier.
 M. et Mme René Daoust en visite à Montréal, mardi dernier.
 M. et Mme Lionel Dorais et Mlle Réjeanne Primeau de Huntingdon, en visite chez M. Xavier Primeau, mercredi dernier.
 M. Lionel Laurin en fin de semaine à St-Louis de Gonzague, chez ses parents.
 Mlle Madeleine Kennedy à Valleyfield, dimanche dernier, chez M. Armand Mallette.
 M. Albert Beauchamp à Valleyfield mardi dernier, rendait visite à son fils Gilles, étudiant au séminaire de Valleyfield.

UNE NOUVEAUTE DE FRANCE LITTERATURE

par Jean Giraudoux
 D'abord publié en France en 1941, ce nouveau livre du célèbre Giraudoux, que viennent de lancer au Canada Les Editions Variétés, est très original comme tout ce qu'écrivit Giraudoux et aussi très classique.
 Dans un style bien vivant, l'auteur nous raconte les souvenirs de son intimité avec les grands auteurs. "Et ces souvenirs prennent," dit-il, "dans la catastrophe, figure de l'espoir. Ces portraits lithéraux sont devenus des visages, des faces qui écoutent et murmurent, et cillent; car la littérature française est humaine, elle a une existence quotidienne dont les Fran-

Ste-Martine

A Ste-Martine, le 22 novembre, à M. et Mme René Laberge, née Jeanne Chayer, un fils baptisé Joseph, Gaston, Jacques, Parrain, M. Dasilvo Chayer, grand-père de l'enfant. Marraine, Mme Alcide Chayer, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse Laberge, tante de l'enfant.

AGENTS DEMANDES

Si vous avez déjà un emploi, ne gaspillez pas vos moments de loisir. Faites qu'ils puissent vous rapporter en devenant sans délai un de nos agents spéciaux dans la vente d'assurance-vie.

Notre institution jouit d'une réputation qui ne pourra que vous simplifier les choses dans votre sollicitation.

S'adresser à—

M. GUYON,

TELEPHONE 853

183, RUE SALABERRY

Le boeuf, l'agneau et la volaille réservés aux allemands; le cheval pour les habitants du pays

C'est au Canada que le coût de la vie a le moins augmenté depuis le début de la guerre — En Grèce, la viande se vend de \$10 à \$15 la livre — En Pologne, il n'y a ni thé ni café et rien que de la viande de cheval

Le président Roosevelt a des idées bien arrêtées sur ce que nous entendons par le coût de la vie. Selon notre illustre voisin, ce coût dépend de l'épouse, de l'estomac du mari et de l'étroit où ils demeurent. Voici d'après la Commission des Prix et du commerce quelques faits qui réconforteront les Canadiens quel que soit l'endroit où ils habitent.

Saviez-vous... que le coût de la vie au Canada n'a monté que de 3% depuis la mise en vigueur du contrôle des prix en 1941? Que feriez-vous si vous habitiez en Chine, où les prix sont bien souvent 3,000% de plus qu'au début de l'attaque japonaise?

Saviez-vous... que le prix du lait a baissé de 14% depuis 1941?

Saviez-vous... que les femmes au Canada font 85% des achats au détail, et que la hausse ou la diminution des prix dépendent d'elles dans une large mesure?

Saviez-vous... que les ménagères françaises n'ont droit qu'à un oeuf par mois et ne peuvent pas toujours l'obtenir? Au Canada, nous pouvons acheter une douzaine d'oeufs, catégorie A-gros, pour moins de 60 cents.

Saviez-vous... qu'à Terre-Neuve, où le contrôle des prix est plus flexible qu'au Canada, vous paieriez \$1.10 la douzaine d'oeufs, 80 cents la livre de tomates, et si vous habitiez St-Jean, vous donneriez \$32.50 pour une tonne de charbon?

Saviez-vous... qu'une femme en Pologne ne peut pas acheter autre chose que de la viande de cheval, le boeuf, le mouton, et la volaille étant réservés aux Allemands? Si vous habitiez ce pays, vous ne pourriez boire ni thé, ni café.

Saviez-vous... qu'en Suisse le prix des denrées importées a augmenté de 200% depuis 1938?

Saviez-vous... que le beurre se vend \$5.10 la livre en Hollande, qu'un pain vaut \$1.05 et que les couches de bébé coûtent \$1.00 chacune?

Saviez-vous... qu'en Grèce la viande se vend de \$10 à \$15 la livre, le beurre \$20 la livre; mais bien entendu il n'y en a à peu près jamais sur le marché.

Saviez-vous... que plus d'un million de femmes au Canada se sont enrôlées volontairement pour maintenir stable le coût de la vie?

Saviez-vous... que durant la dernière guerre, la farine et le sucre ont monté de 100% en quatre ans mais que, dans cette guerre-ci, les aliments de base, comme le pain, la farine, le sucre et l'avoine roulée dont nous faisons une grande consommation sont toujours aux mêmes prix qu'au moment de l'établissement du contrôle des prix?

Saviez-vous... que le coût de la vie dans ce pays, au cours des vingt-deux premiers mois de la dernière guerre, monta de 45.9% comparativement à 17.9% durant la période correspondante de cette guerre?

Saviez-vous... que parmi toutes les nations alliées ou neutres, c'est au Canada que le coût de la vie a le moins augmenté depuis le début de la guerre?

Il a été démontré à la Station expérimentale fédérale de Harrow, Ont., que la maladie de la "tache jaune" des plantes de tabac est due principalement à l'emploi excessif d'engrais, et particulièrement d'engrais azotés.

çais ont besoin pendant les jours sombres qu'ils traversent. Elle est aussi, cette littérature, le domaine intangible, incorruptible, agissant, de la valeur véritable de l'aventure française en ce monde.

Ceux d'entre les Français qui se sont confiés à elle ces derniers mois sont les seuls à connaître l'avenir. Ce n'est d'ailleurs pas que les auteurs français forment soudain devant l'invasion de leur pays une cohorte de dissidence. Mais ils en restent la population fixe, ils continuent à habiter chaque pouce de son sol."

Ces paroles de Jean Giraudoux montrent bien la grand'portée de son livre. Et personne mieux que lui pouvait nous parler de ce sujet, puisque Giraudoux a vécu pendant des années dans le secret des écrivains de France. Le dialogue que depuis mille ans les écrivains ont engagé avec lui nous révèle que le destin français, tel que ses poètes, ses écrivains, ses philosophes l'ont formé, est le recours le plus ingénieux et le plus sûr que l'humanité ait trouvé contre son destin général.

Ce livre est donc une vraie histoire de France, celle de son esprit et de sa langue, celle dont tout survit, qui au lieu de l'encercler de frontières rigides, élargit la France jusqu'au coeur des continents lointains, celle qui, sur les ruines actuelles, entre dans l'avenir avec la même force et la même ampleur, la seule confortante, et aussi la seule justicière.

Un volume de 288 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste: \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Fourrures

Venez voir notre étalage de manteaux de rats musqués. Ils sont de style le plus nouveau et portent la garantie

GERARD GUINDON.

Nous avons aussi un riche assortiment de manteaux en

SEAL D'HUDSON

SEAL FRANCAIS

(lapin teint)

CHAT SAUVAGE

et autres

aux prix les plus bas.



SPECIAL!

MANTEAU DE RAT MUSQUE

(dos seulement)

\$320.00 et \$337.50

47, du Marché,

Tél. 552,

Valleyfield, Qué.

ATTENTION ! AUTOMOBILISTES !

PNEUS VULCANISES

Si vous voulez faire durer vos pneus plus longtemps, faites-les examiner et vulcaniser par

Ludovic Montpetit

Garagiste

MELOCHEVILLE

TELEPHONE 603 r 14

TRAVAIL SOIGNE, RAPIDE ET GARANTI

ABONNEMENT

La Gazette de Valleyfield
Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le jeudi
Le Courrier
Six mois: 90c 1 an: \$1.75
Publiée le lundi
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00
JOSAPHAT LEGAULT,
gérant de la circulation

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER

Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.

Paraissant le lundi de chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

UN MORT ET SIX BLESSES

Mort tragique de Mlle Eva Charlebois à Châteauguay dimanche matin à 7 heures

Elle fut heurtée par un véhicule conduit par M. Léo Auger — Le chauffeur fit un effort presque surhumain pour éviter de frapper la victime — Un verdict de mort accidentelle — Funérailles mardi matin à Châteauguay

TUEE EN SE RENDANT A LA MESSE

Mlle Eva Charlebois, 56 ans, fille de M. C. T. Charlebois, de Châteauguay, a tragiquement perdu la vie, peu après 7 h., dimanche matin dans un accident survenu dans le village de Châteauguay. Elle marchait au centre du chemin, accompagnée de sa soeur, Mlle Charlotte Charlebois, et tous deux s'en allaient à la messe à l'église paroissiale de cette municipalité, au moment du funeste accident. Celui-ci se produisit au bas d'une côte, alors que Mlle Eva Charlebois fut heurtée par une auto conduite par M. Léo Auger, 22 ans, de Châteauguay.

Il faisait une tempête à ce moment et, au dire des policiers enquêteurs, le jeune automobiliste fit un effort presque surhumain pour éviter de heurter la victime. On transporta celle-ci au domicile du Dr Z. E. Marchand, de ce village, où le décès fut constaté à son arrivée.

Un verdict de mort accidentelle fut rendu, un peu plus tard, à l'issue d'une enquête tenue par un jury sous la présidence du Dr I. K. William, coroner de ce district. La dépouille mortelle de la victime fut ensuite remise à la famille, pour fins d'inhumation.

L'agent Roland Laberge, de la circulation provinciale, fit les constatations d'usage avec le chef de police Dorais, de Châteauguay. Le capitaine-détective J. Albert Maréchal, de la Sûreté provinciale, dépêcha aussi sur les lieux le sergent-détective Maurice Valiquette.

Ses funérailles eurent lieu mardi matin à 10 heures à Châteauguay.

Les demoiselles Charlebois vivaient à Châteauguay depuis un an, après avoir été longtemps domiciliées rue Saint-Hubert, à Montréal.

Mlle Eva Charlebois était la fille de Charles-Théophile Charlebois, de son vivant peintre décorateur, et de Caroline Lauzon, aussi décédée. Outre sa soeur Charlotte, elle laisse deux frères, Romuald, de Longueuil; Henri, de Québec; ses neveux et nièces: le lieutenant Roland H. Charlebois, Mmes Aimé Laviole et Hervé Major; le lieutenant Jean Charlebois, le major Gilles Charlebois et Mme Thomas Wagner, de Joliet, Ill.; Guy Charlebois, le lieutenant Gaston Charlebois et le sergent d'aviation Yves Charlebois, Mlles Lucile, Claire et Louise Charlebois; Mme Arthur Bédard, Aline et Claude Charlebois.

Mlle Adrienne Giguère, de Valleyfield, perd la vie au cours d'une collision entre un autobus et une voiture de promenade au cours de la tempête samedi après-midi — Quatre blessés conduits à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield

ROUTE GLISSANTE, MAUVAISE TEMPERATURE

Un grave accident, survenu samedi dernier vers la fin de l'après-midi par la collision d'une automobile avec un autobus de la compagnie de transport provincial, causait la mort de Mlle Adrienne Giguère demeurant au no 174, rue St-Laurent, à Valleyfield, et des blessures à six autres personnes tant dans l'automobile que dans l'autobus.

L'accident se produisit à mi-chemin entre le village Nitro et le village de St-Timothée.

Mlle Adrienne Giguère fut tuée instantanément, et le décès fut constaté dès son admission à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield où elle avait été transportée d'urgence quelques minutes après la tragédie. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par un jury sous la présidence du Dr O. E. Caza, coroner du district.

Les autres personnes transportées d'urgence à la même institution sont: M. Simon Drouin, domicilié au no 20, rue St-Isidore, Valleyfield, propriétaire et conducteur de l'automobile dans laquelle voyageait Mlle Giguère; Mme Simon Drouin, leur enfant Léo, bambin de trois ans, et M. Antonio Giguère, père de la défunte et de Mme Simon Drouin, née Blanche Giguère.

Ces blessés n'ont repris connaissance que dimanche et lundi derniers. M. Simon Drouin doit garder plusieurs agrafes qui retiennent une profonde ouverture de la chair sur le front. Mme Drouin a subi une fracture des deux jambes, et une violente effraction à la tête et au visage. Mais des points ont été faits pour replacer les chairs pendantes du visage, et la jeune dame se portait passablement bien, du moins elle ne souffrait pas beaucoup, lors de notre récente visite à l'hôpital. Le bambin a une fracture du crâne, mais

auront toujours des idées d'enfants, mais ils se corrigeront en regard de l'éducation, des leçons, et des conseils que leur donneront leurs parents.

Un programme de sécurité, programme très opportun, est présenté à CKAC à 11 heures, le samedi avant-midi. Que les parents ait l'oreille aux écoutes à cette heure-là. Ils puiseront à ce programme beaucoup de conseils utiles qu'ils pourront mettre en pratique de façon très profitable. Que les parents fassent également écouter par les enfants ce programme radiophonique.

Il est à souhaiter que ces avis aideront à faire baisser davantage parmi la population de Valleyfield, le nombre des accidents qui arrivent à chaque année dans la sal-

les médecins prévoient une guérison complète.

Tous les blessés reçurent les soins du Dr Aimé Leduc, avant leur transport à l'hôpital.

Deux autres personnes qui étaient dans l'autobus conduit par M. F. M. Newman, 3923, rue St-Urbain, Montréal, reçurent des echymoses au visage, mais il ne fut pas nécessaire de les transporter à l'hôpital.

La route rendue glissante à cause de la mauvaise température, aurait été la cause directe du funeste accident. L'auto de M. Simon Drouin fut complètement démolie.

L'agent Roland Laberge, de la circulation provinciale, fit les constatations d'usage avec le lieutenant-détective Ritchie Danis, dépêchés sur les lieux par le directeur adjoint suppléant de la Sûreté provinciale du Québec, Louis Jargaille.

Les funérailles de Mlle Adrienne Giguère ont eu lieu à l'église du Sacré Coeur mardi matin, à 9 heures. Un bon nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles.

Mlle Giguère meurt à l'âge de 21 ans et trois mois. Elle était fille de M. et Mme Antonio Giguère [née Mérida Carrier]. Elle laisse dans le deuil: son père, M. Antonio Giguère; ses deux grands-mères, Mme Joseph Carrier et Mme Antonin Giguère; trois soeurs: Antoinette [Mme Gilles Lessard], Blanche [Mme Simon Drouin, victime simultanée de l'accident], Yvonne [Mme Adélaïde Vachon]; quatre frères: Albert, Roland, Aurore, Lionel.

M. Albert Carrier [oncle de la défunte] et sa fille Pauline, assistaient aux funérailles.

M. le chanoine Herménégilde Julien chanta le service. L'inhumation eut lieu au cimetière de Valleyfield.

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que tous les blessés démontrent un mieux très sensible.

M. Alan-C. Fraser est mort dans la capitale

M. Alan-C. Fraser, secrétaire-gérant du Conseil national des produits laitiers du Canada, est décédé jeudi dernier dans un hôpital d'Ottawa, après une maladie de six mois. Il était âgé de 64 ans. Né au Manitoba, il avait été employé à la banque des Marchands à Edmonton, Vancouver et Victoria. En 1933, il s'établit à Ottawa où il obtint le poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. C'était une autorité nationale en matière d'industrie laitière. Il était avantageusement connu dans notre région.

Décès de Me J. Lafrenière à Sorel, samedi

Les funérailles eurent lieu hier avant-midi à Sorel

Les funérailles de M. Jean Lafrenière, notaire, décédé samedi dernier à l'Hôtel-Dieu de Sorel, eurent lieu à Sorel mercredi matin.

Le défunt était né à Sorel en 1901. Il y pratiquait sa profession. Il était rédacteur et propriétaire du "Courrier de Sorel" et directeur de l'Association des hebdomadaires de la province de Québec. Il était le fils de Me J.-B.-T. Lafrenière qui fut pendant plusieurs années député de Richelieu à l'Assemblée législative, maire de Sorel et président du prêt agricole provincial.

Me Jean Lafrenière s'occupait aussi activement de tous les mouvements politiques et sociaux de la ville de Sorel et du comté de Richelieu.

Il laisse dans le deuil: sa mère, Mme Vve J.-B.-T. Lafrenière; deux soeurs, Mlle Jeanne Lafrenière et Mme Jean Matton (Marguerite); trois frères, Marc-Henri, Théophile et Paul Lafrenière; un beau-frère, M. Jean Matton, et trois belles-soeurs.

La Gazette de Valleyfield offre ses plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Accidents de rues en fin de semaine

L'ambulance heurte un automobile et abat les deux lampadaires du théâtre

L'ambulance J.-A. Larin appelée d'urgence sur le théâtre d'un grave accident au cours duquel une personne fut tuée samedi soir dernier, vers 5.30 heures, vint en collision avec un taxi de M. Léopold Lefebvre, à l'angle des rue Jacques-Cartier et Victoria.

Malgré la force du choc l'ambulance, continua quelque peu sa route pour aller abattre les deux poteaux-lampadaires qui ornent la façade du théâtre Royal.

Heureusement personne ne fut blessée dans cet accident et les dommages en tout et partout peuvent se résumer à près de \$100.

Nombreux dangers à éviter à la venue de la neige et de la glace dans les rues

Avertissement aux parents et aux enfants — Les dangers de s'aventurer sur la glace en formation dans la baie du lac St-François et sur les autres abords des rives du lac et du canal

La venue du froid et de la neige n'apporte pas seulement l'idée des fêtes prochaines et des joies de la saison d'hiver. Elle est aussi l'occasion de maints dangers auxquels sont exposés les enfants de nos familles, et dont les parents doivent réaliser la gravité.

Avec le froid et la neige, naissent pour les jeunes de nombreux amusements nouveaux, mais dont plusieurs ne sont pas sans danger.

On remarquera en effet les enfants s'amuser dans les rues, à jouer au hockey sans s'occuper suffisamment des véhicules qui circulent dans ces rues et qui risquent à tout moment de frapper l'un des enfants.

Bien souvent aussi, [les enfants ont des idées terribles], ils se feront tirer, en traîneau ou en patins, par une voiture, une automobile ou un camion, avec le danger

de perdre prise et de rester au milieu du chemin pour risquer de se faire écraser par un véhicule.

La glace qui se forme dans les eaux de la baie du lac St-François est bien invitant pour les amateurs de patinage. Mais il ne faut pas oublier que l'on ne connaît pas toujours la valeur de résistance de la glace particulièrement au début de la saison froide, et que par conséquent un bain dans les eaux glacées du lac ne serait pas une partie de plaisir. Danger de se noyer ou d'attraper une pneumonie mortelle.

Le chef de police de la ville de Valleyfield, M. Jules Vinet, exhorte-t-il les parents à garder un oeil vigilant sur les jeux de leurs enfants. Trop d'accidents les plus pénibles et parfois mortels dépendent de négligences coupables de la part des parents. Les enfants

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 8 Jeudi, le 16 décembre, 1943 No 31

COMBATTONS L'INFLATION

Le ministre des Finances, M. Ilsley, nous prévient que "la bataille la plus critique" de la guerre contre l'inflation vient à peine de commencer, et il affirme qu'il est évident que, dans l'intérêt national, le plafond des prix doit être maintenu, de même que le plafond des salaires. Naturellement, les deux vont de pair et ne fonctionnent nullement l'un sans l'autre. Le plafonnement des salaires ne peut être maintenu à moins que le plafond des prix ne soit respecté, puisque la hausse des prix conduit inévitablement et instantanément à une demande de salaire plus élevé. Mais comme le salaire ne peut jamais se maintenir au niveau des prix, pendant l'inflation, il résulte une dévaluation du dollar et éventuellement un chaos économique.

Il est vrai, selon le ministre des Finances, que le Canada a mieux réussi que d'autres pays à maintenir le prix à un bas niveau mais il n'est pas moins vrai que s'il y avait relâchement considérable dans le contrôle, tout le beau travail accompli au Canada dans ce domaine, au profit des citoyens du Canada depuis le début de la guerre, serait rapidement et désastreusement détruit.

La population du pays a déjà fait l'expérience des effets désastreux de l'inflation. Dans bien des cas, le dollar perd de son pouvoir d'achat. Le cas est plus fréquent et plus pénible aux Etats-Unis. Les Canadiens apprécieront, sans doute, la prudence qui leur demande de garder l'inflation en respect autant que possible. Si jamais l'inflation devait arriver, les salaires, les comptes de banque, les placements et les polices d'assurance perdraient de leur valeur. Il doit donc y avoir plus de coopération avec le gouvernement dans son effort pour maintenir le plafonnement.

AU CANADA, CETTE SEMAINE

La seconde guerre universelle possède une influence magique sur le merveilleux monde de la science. Dans de nombreux domaines, les changements et les découvertes en provenance des laboratoires et de l'industrie affecteront nos vies dans le monde d'après-guerre. Nous percevons mal la portée des changements collectifs que subissent nos façons de vivre par l'effet des nouvelles inventions. Mais les innovations, que la science mise au service de l'industrie déchaîne parmi les hommes, se font si nombreuses qu'elles modifieront le monde de demain.

Dans un récent numéro du *Wartime Packaging News*, publié à Montréal, on décrit l'une de ces inventions de la science, apparemment sans importance, mais non moins très utile. Des officiers canadiens de retour du front ont démontré la nécessité d'emballages plus résistants afin de préserver les matériaux de guerre contre les dégâts de l'eau salée, explique l'article. Un treuil à vapeur agrippe les colis au fond de la cale du navire et les dépose sur d'immenses radeaux ballottés par la vague, à des milles de la côte. Il se trouve même des colis qui se détachent de ces radeaux secoués par la mer et échouent sur la grève après avoir été soumis aux intempéries pendant des semaines.

Pour obvier à ces graves inconvénients de température, les techniciens de l'emballage ont imaginé le procédé tout désigné, le "No-Rust-Rap", un produit à l'épreuve de la moisissure et de l'eau salée, fait d'un composé de papier-toile résistant et de cellophane enduit de cire spéciale. Maintenant, il est devenu facile d'expédier jusque dans les zones de guerre des appareils-récepteurs, des détecteurs de son et d'autres instruments délicats, sans qu'ils risquent de s'oxyder.

Ce nouveau papier d'emballage s'emploie de trois façons: comme papier collant pour envelopper les radios, les détecteurs de son et les téléphones de campagne aussi bien que les autos, les pièces de tanks, etc. Le second modèle de ce papier sert à l'emballage des marchandises. On se sert enfin de ce papier enduit de feuilles de coton et de cire pour le moulage de pièces spéciales, des douilles de fusils, des capuchons de canons, des culasses de fusils de 40 mm. 90 mm. et 75 mm.

Aujourd'hui, ce nouveau papier d'emballage rend un précieux service dans la guerre. Demain, il enveloppera la production de paix que le Canada, plus florissant que jamais, expédiera aux quatre coins du monde. Un produit aussi bien conservé et présenté n'est-il pas tout de suite vendu ?

Une unité canadienne réelle est-elle possible aujourd'hui ?

Une causerie prononcée lundi dernier au Gault Community Forum par Me Roger Ouimet, procureur adjoint de la Couronne à Montréal — Les discours des extrémistes
LA TOLERANCE MUTUELLE

Un drapeau national pour le Canada, l'abolition des appels au Conseil privé d'Angleterre et une citoyenneté Canadienne distincte reconnue par la loi sont les attributs indispensables d'un Canada parvenu à maturité, a déclaré Me Roger Ouimet, procureur adjoint de la Couronne à Montréal, lors d'une causerie prononcée lundi soir au Gault Community Forum, de Valley-

field. Sous le titre "Une unité canadienne réelle est-elle possible?" M. Ouimet a dénoncé les vagues propos de bonne entente qui n'existe pas dans une large mesure. "Le problème de l'unité nationale doit être réglé par les citoyens de langue française et de langue anglaise plutôt que par les nouveaux venus d'autres nationalités. Le fait est que les

LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

HOPITAL

SAINTE-MARGUERITE

98, rue Nicholson
VALLEYFIELD, P.Q.

Mme Marguerite Viau-Hainault avertit le public, qu'à partir du mois de décembre, elle prendra les cas de médecine et de petite chirurgie.

A VENDRE

Bicyclette d'avant-guerre à vendre en très bonne condition. Deux pneus neufs. S'adresser à M. Paul Larivière, 210 avenue Grande-He, Nouvau-Salaberry, tél. 1261-W.

Une famille de Valleyfield heureusement surprise par le retour subit de l'un des siens

Fernand Mallette, soldat supposé en service outremer, surprend sa famille en y arrivant sans être attendu — Un accident malheureux a fait perdre le bras droit au jeune soldat de 19 ans

Fernand Mallette, fils de M. et Mme Olivier Mallette demeurant au numéro 12, rue Cousineau, à Valleyfield, et soldat supposé en service outre-mer depuis un certain temps, causait à sa famille une grande surprise en y arrivant le 27 novembre dernier, alors qu'on ne l'attendait pas du tout.

Enrôlé en 1941, le jeune Mallette fut d'abord cantonné au camp de Valleyfield. Il déménagea peu longtemps après pour le camp Borden. C'est de ce dernier camp qu'il fut envoyé outre-mer. Il appartient au R.C.A.S.C.

Fernand Mallette passa un an et demi en Angleterre. Il fut victime d'un accident de bicyclette au mois de septembre dernier. Deux mois après il revenait au pays alors qu'il obtenait un congé de débarquement jusqu'au mois de décembre de cette année. C'est des suites de son accident que le jeune Mallette a dû subir une amputation du bras droit qu'on lui a coupé à quatre pouces de l'épaule. Le jeune homme espère toutefois obtenir de l'armée un bras artificiel. C'est dans le même accident que Fernand Mallette subissait une fracture à la jambe droite ainsi qu'une fracture interne du crâne.

N'empêche qu'avec tous ces déboires, le jeune Mallette a con-

servé un moral surprenant. Fernand avait d'ailleurs été blessé précédemment à plusieurs reprises. Il était porteur de dépêches pour l'armée.

Il croit pouvoir obtenir son congé de l'armée très prochainement. Confiant dans l'avenir il ne se décourage pas, malgré la grande affliction qui l'a frappé.

Fernand est heureux de dire que les soldats là-bas sont bien traités et gardent continuellement un moral excellent. Tous ont hâte d'en finir cependant, et ils attendent avec hâte le jour de la victoire des armes alliées.

Fernand a un frère dans l'armée, Marcel, 21 ans, aussi en service outre-mer; deux soeurs, Aline (Mme Roma Châtigny) et Simone, et un plus jeune frère, Guy, âgé de 15 ans.

On conçoit que le retour de Fernand dans sa famille, alors qu'il n'y était pas attendu, a surpris agréablement tous ses parents. Fernand restera à Valleyfield jusqu'au 20 décembre, après quoi il devra se rapporter au district militaire de Longueuil.

D'ici à ce jour, il sera heureux de saluer tous ses nombreux amis de Valleyfield qui voudront le rencontrer.

2 plus importants groupes au Canada, encore divisés aux points de vue économique, culturel et religieux, sont loin d'aplanir leurs difficultés par la tolérance mutuelle.

Les discours enflammés des extrémistes des deux groupes, tels le Bloc Populaire chez les Canadiens français et le rév. M. Shields chez les Canadiens anglais, constituent un grand danger. Les Canadiens français se disent traités injustement dans l'octroi de situations dans le service civil et protestent énergiquement contre la tendance qu'on a de les considérer comme

Taux de Publicité

PETITES ANNONCES:

Les petites annonces de "La Gazette de Valleyfield": 2 cents du mot, avec minimum de 35 mots. Quatre fois répétée, la même annonce coûte \$1.00.

DECES:

Résolutions de condoléances: \$1.00.
Remerciements pour sympathies: 50 cents.
In Memoriam: \$1.00.

GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

LES FUNERAILLES:

Nos abonnés sont aussi priés de prendre note que le rationnement du papier nous oblige à ne plus publier la liste des personnes qui assistent aux funérailles. Nous comptons sur la bonne volonté de nos abonnés en ces circonstances et nous leur demandons d'agir en conséquence.

A VENDRE

Oldsmobile coupé "Opera Seat", 1938. S'adresser à 72a Chemin Larocque, Valleyfield. 16c

VENTE A L'ENCAN

à la résidence de
M. OLIVIER DUROCHER
Samedi, le 18 déc. 1943
située à un mille du village
de Dundee

Les articles suivants sont la propriété de M. Louis Bourgon: 1 jument de 4 ans, 1 jument de 6 ans, 1 jument de travail, 2 taures de 2 ans, 7 veaux du printemps, 2 truies, 5 cochons de 150 lbs chaque, 9 cochons de 50 lbs chaque, 1 lieuse à grain, 2 moulins à foin, 1 rateau à foin, 1 chargeur à foin, 1 semeur à drille, 1 set de roulettes à disques, 1 set de herse, 2 sercleurs à blé-d'inde, 2 sets d'attelages doubles, 1 set d'attelage simple, 2 wagons doubles, 1 set de sleighs, 1 sleigh à fumier, 1 sleigh de chemin, 1 balance de mille -1000- lbs, 1 écrémeuse de 750 lbs, 1 baratte à beurre, 1 set de clipper, ménage, chaînes, fourches, pelles, marteaux, haches, scie à glace, scie à deux mains (cross-cut saw), 1 incubateur, émouleur à grain et plusieurs autres articles non mentionnés.

Le tout sera vendu sans réserve. Conditions: COMPTANT. Encan à 1 heure précise.

F. J. DONNELLY, Encanteur.

A LOUER

Appartement à louer. S'adresser à 24, rue des Erables.

A VENDRE

Machine à coudre Singer, presque neuf avec un an de garantie. S'adresser à Gérard Lachance, voisin à l'ouest du camp d'entraînement, Valleyfield. 9p

SERVANTE DEMANDEE

Servante demandée âgée de 18 à 30 ans, pour ouvrage général de maison et prendre soin de deux fillettes âgées de 4 et 5 ans. S'adresser à Mme Vital Lefebvre, 21, rue Wilfrid, Valleyfield. 16c

Province de Québec District de Beauharnois

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que mardi, le huitième jour de février mil-neuf-cent-quarante-quatre, à dix heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, en la Cité de Salaberry de Valleyfield, le soussigné demandera d'être déclaré, par Lettres de Vérification, unique héritier légal de feu William Wallace, son frère, en son vivant bourgeois, du Canton de Hemmingford.

Fred Wallace,

par J.-B.-A. BOUCHARD, N.P.

Hemmingford, P.Q.
le 29 novembre, 1943.

St-Chrysostôme

Mlle Carmen Murray, M. Clodomir Lamoureux de Sherrington, chez M. et Mme Alexis Poupard, mercredi.

Nombre de parents assistaient à la réception des Enfants de Marie au Couvent des Rév. Soeurs Jésus et Marie mercredi dernier. Emportant de cette belle fête un impressionnant souvenir.

Plusieurs personnes de notre localité se rendaient à Franklin vendredi soir pour assister à une veillée donnée dans la salle de Franklin en honneur de M. et de Mlle Egbert Bruce à l'occasion de leur retour de voyage de noces.

minorité" et race "inférieure".

"Pourquoi ne saluons-nous pas aussi bien "O Canada" que "Dieu sauve le roi"? Qu'attendons-nous pour faire partie de l'Union pan-américaine? Quand un homme d'Etat canadien-français demande de reconnaître la Constitution et le traité de Westminster dans l'esprit et dans la lettre, une importante partie de la population de langue anglaise le regarde comme un traître".

Présenté par M. John McLeish, principal de l'Ecole Gault, Me Ouimet a été remercié par Me Gontran Saintonge.

Les Nouvelles Sociales

RECEPTION

Mlle Françoise Clermont recevait quelques amies au bridge ces jours derniers. Le premier prix fut gagné par Mme Maurice Nicholson; le second prix par Mlle Marian Horgan; le prix de présence par Mlle Marie-Rose Larin.

CERCLE AMIOT

Mme J. Gaspard Fortier se fit entendre dans une causerie intitulée: "L'âme de la guerre", à la dernière réunion du Cercle d'Études, tenue lundi soir chez Mme Gilles R. Amiot.

M. Louis Huneau de St-Jean, N.B., passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Henri Huneau.

M. Philippe Piché de la marine Canadienne, est présentement en vacances chez ses parents, M. et Mme Louis Piché.

Mlle Jacqueline Huguet de Montréal était à Valleyfield, ces jours derniers.

Le Dr Jean Frappier de Montréal a passé la fin de semaine à Valleyfield.

Quatre appels se succèdent samedi midi

La brigade doit se diviser pour répondre aux alarmes

Les pompiers ont eu une dure tâche à accomplir samedi avant-midi alors que quatre appels de secours parvinrent au poste en moins d'une heure. Malgré la froide température et l'état glissant des rues ils parvinrent à mettre fin à quatre feux de cheminée aux endroits suivants:

131, rue du Marché, chez M. Geo. Langevin; 26, rue Ellice, chez M. Oscar Lefebvre; 14, rue Edmond, chez M. Poirier; et à 144, rue Champlain, chez Mme Chayer.

Il était environ 11.30 hrs a.m. quand les pompiers se rendirent au premier endroit où leur présence était requise et là apprenant qu'il fallait aller sans retard chez M. Lefebvre. Il en fut ainsi de suite et toujours la brigade, sans retourner au poste, voyagea d'un endroit à l'autre. Pour commencer la semaine, lundi matin, vers 6.30 hrs a.m. l'appel se faisait de chez M. Jos. Rivest, 31, rue Recollet. Encore un feu de cheminée qui fut rapidement maîtrisé.

L'Orchestre Symphonique en concert à la cathédrale dimanche soir, le 19 décembre

L'orchestre symphonique de Valleyfield présentera, dimanche soir prochain, à la salle de la cathédrale, un magnifique concert, qui sera le premier de la saison d'hiver.

Quelques difficultés d'organisation avaient retardé jusqu'à ce jour la présentation de ce concert, mais les amateurs n'y perdront rien puisque leur attente n'en sera que plus satisfaisante.

Un programme élaboré a été préparé pour la circonstance par le Dr Irénée Frappier, directeur de l'orchestre.

1. Tannhauser—Wagner.
2. La Reine Blanche—Metra.
3. Airs de Noël—Quatuor cécilien avec orchestre.
4. Violon—Dr Irénée Frappier Au piano: Mme I. Frappier.
5. Sélection—Tchalkowski.
6. Fidélité patriotique—Elwood.
7. Intermission.

Etat Civil

NAISSANCES

ALLARD—A l'Hôpital Ste-Marguerite, dimanche, le 5 décembre 1943, à M. et Mme Marcel Allard, née Mercédès Bourdeau, une fille baptisée sous les noms de Marie, Andrée, Pierrette, Lise. Parrain, M. Roch Bourdeau, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Marie-Marthe Allard, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Moïse Ethier, tante de l'enfant. Baptisée par M. l'abbé Daoust.

NOURY—A l'Hôpital Ste-Marguerite, jeudi, le 9 décembre 1943, à M. et Mme Robert Noury, née Rita Garand, un fils baptisé par M. l'abbé Julien sous les noms de Joseph, Henri, Robert, Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Garand. Porteuse, Mme Emile Garand.

BOURCIER—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, vendredi, le 10 décembre 1943, à M. et Mme Eugène Bourcier, née Aline Taillefer, un fils baptisé par M. l'abbé Daoust, sous les noms de Joseph, Yves, Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Malo. Porteuse, Mme Joseph Bourcier.

LATREILLE—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, le 8 décembre 1943, à M. et Mme Emile Latreille, née Claire Besner, une fille Monique. Parrain, M. l'abbé Gaëtan Leboeuf; marraine, Mlle Marie-Ange Leboeuf. Porteuse, Mme Armand Duquette.

HUOT—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, mercredi, le 8 décembre 1943, à M. et Mme Constant Huot, née Gilberte Parent, un fils Josaphat, Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Huot. Porteuse, Mme Adrien Huot.

ALLARD—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi, le 11 décembre 1943, à M. et Mme Lucien Allard, née Rose Blackburn, un fils Gaston, baptisé par M. l'abbé Daoust. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Allard, Porteuse, Mme Gérard Allard.

MARTEL—A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, samedi, le 11 décembre 1943, à M. et Mme Léopold Martel, née Agnès Bougie, une fille baptisée Marie, Jeanne, Pauline. Parrain et marraine, M. et Mme Benjamin Bougie. Porteuse, Mme Léo Miron.

8. "La chanson de l'Adieu", grand film musical français.

Pour le grand public, il est encore plus intéressant de savoir que ce concert sera donné gratuitement et que par conséquent, les portes du sous-sol de la cathédrale seront toutes grandes ouvertes pour recevoir tous ceux qui voudront bien s'y rendre dimanche soir prochain.

Le public sera heureux d'entendre de nouveau cet ensemble musical dont Valleyfield peut à juste titre se glorifier. Les orchestres symphoniques ne pullulent pas dans les petites villes. La ville de Valleyfield a l'immense mérite de posséder un corps musical de ce genre.

C'est au public de cette ville à venir assister dimanche soir prochain, à ce concert qui sera donné gratuitement à la salle de la cathédrale.

Mlle Louise Desrosiers était de passage à Montréal, ces jours derniers.

Mlle Patricia Sullivan de St-Timothée était à Valleyfield en fin de semaine.

Mme Paul Huneau était à Montréal au cours de la semaine.

MM. Raymond Parent et Aimé Lavallée ont passé la fin de semaine à Montréal chez des amis.

Mme Eddy Crompton et ses enfants, Marian et Barry, visitaient Mme J. Crompton à Verdun ces jours derniers.

Mlles Rita Lapointe et Pauline Hébert étaient à Montréal au début de la semaine.

M. Gaston Girard de Joliette a passé la fin de semaine dans sa famille à Valleyfield.

Mme Eddy Bédard et ses enfants ont passé quelques jours chez M. et Mme David Lynch.

Mme Alexandre Ladouceur visitait son fils Marcel au Grand Séminaire de Montréal, au début de la semaine.

M. et Mme Gérard Huneau de Ville Emard, étaient les hôtes de la famille Henri Huneau, en fin de semaine.

Mlle Cécile Guénette de Montréal, était l'hôte de M. et Mme Gerry Cadieux ces jours derniers.

M. Clément Mallette de Montréal a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Armand Mallette.

M. et Mme Gerry Cadieux et leurs enfants James et Viviane passeront Noël à Verdun chez M. et Mme Léon Leclerc.

M. et Mme Henri Poulin de Nitro, passeront Noël dans leur famille à Sherbrooke.

Mlle Anna Perron est de retour à Valleyfield après quelques semaines de vacances passées chez le Dr et Mme M. Cheff, de Montréal.

Mmes W. Levac et J.-A. Cluff présidentes-conjointes du comité H.M.C.S. "Valleyfield"

Mmes Louis VI Major et W.-G.-E. Aird sont les présidentes honoraires de ce comité féminin — Mmes Raphaël Bélanger et C.-W. Gurnham sont les vice-présidentes-conjointes — Les activités de cette association féminine

Mardi soir, le 14 décembre, une assemblée générale était tenue à la salle des Chevaliers de Colomb en vue d'élire un comité féminin permanent au service auxiliaire de la frégate H.M.C.S. "Valleyfield".

Mlles Yvette Laniel et Freda Horgan expliquèrent en quelques mots à l'assemblée la nécessité d'obtenir le concours de toutes les associations féminines pour venir en aide à la frégate "Valleyfield". La liste de tous les articles requis, telle que soumise par le lieutenant Warren, fut lue et commentée.

On procéda ensuite à l'élection du comité suivant:

Présidentes honoraires — Mme Louis VI Major et Mme W.-G.-E. Aird.

Vice-présidentes honoraires — Mme Delpha Sauvé et Mme J. Allan McDonald.

Présidentes-conjointes — Mme W. Levac et Mme J.-A. Cluff.

Vice-présidentes-conjointes — Mme R. Bélanger et Mme C.-W. Gurnham.

Secrétaire — Mlle Jeanne Véber.

Directrices — Mme J.-G. Bélanger, Mme J.-C. Besner, Mme J. Laniel, Mme E. Groulx, Mme

N. Nicholson, Mme G. Dorals, Mlle Cécile deGrandpré, Mlle Gilberte Ostiguy, Mlle Gisèle Quenneville, Mlle Rachel Bélanger, Mme S.-B. Butt, Mme F. Connor, Mme D. Montgomery, Mme L. McGillis, Mme J. Dow, Mme C. Wills, Mme J.-W. Stewart, Mme E. Connell, Mme A.-J. Wishart, Mme M. Cousineau.

Toutes les personnes désireuses de prêter leurs services à cette association féminine sont priées de communiquer avec l'une des présidentes, Mme J.-W. Levac ou Mme J.-A. Cluff.

St.Télesphore

ACCIDENT PENIBLE

Un pénible accident est survenu à M. Donat Campeau de Saint-Polycarpe.

Ce dernier était à pressé du foi chez M. René Prieur de Saint-Télesphore, quand soudain, il eut la main prise dans le foulon.

Comme on ne réussit pas à le dégager immédiatement de sa lamentable position il eut la main et l'avant bras brisé en 7 parties.

Le Dr Lortie mandé d'urgence, jugea son cas si grave qu'il le fit transporter à l'hôpital Ste-Justine où les autorités jugèrent de lui amputer le bras.



- RAT MUSQUE \$195. et plus
- SEAL FRANCAIS \$100. à \$160.
- MOUTON DE PERSE Jusqu'à \$450. (Pour les plus beaux)

Grand choix d'un MANCHON pour appareiller votre manteau.

La garantie N.-A. OSTIGUY assure qualité, coupe parfaite et durabilité.

SPECIAUX

Nos manteaux de seal Hudson et de rat musqué (faits de dos uniquement) vous seront offerts à des prix très spéciaux pour DEUX semaines seulement. Une visite vous convaincra. Nos prix sont les plus bas.

N. A. Ostiguy

FOURRURES

215, rue Victoria

Tél. 71

Valleyfield, P.Q.



Suggestions au public à l'occasion des Fêtes

En décembre 1942, le gouvernement fédéral a restreint par décret le volume des vins et des spiritueux que la Commission des Liqueurs peut vendre aux consommateurs. Les mesures de guerre atteignent nécessairement tout le monde. La Commission y est assujettie au même titre que les particuliers et les entreprises privées. Elle prie donc le public de ne pas lui imputer la responsabilité d'une mesure à laquelle elle doit se soumettre et que le gouvernement d'Ottawa a jugée nécessaire dans les temps exceptionnels que nous traversons. Elle espère que le consommateur, tenant compte des circonstances, ne lui refusera pas sa collaboration à l'époque des Fêtes et lui aidera à répartir le plus équitablement possible les stocks restreints qu'elle peut mettre à la disposition du public.

1. CETTE ANNÉE, N'OFFREZ PAS EN ÉTRENNES DES BOISSONS ALCOOLIQUES.

Avant la guerre, il était de coutume qu'une entreprise industrielle ou commerciale offrit à ses clients, à ses employés, à ses amis, des bouteilles de spiritueux en cadeaux de Noël et du Jour de l'An; ou encore, qu'elle organisât à leur bénéfice des réunions où il se consommait de l'alcool. Cette vieille coutume procurait de la joie à beaucoup de monde et permettait aux employés et aux clients de la maison de fraterniser après une bonne année de travail. Dans les circonstances, cependant, il faut renoncer à cette tradition. Continuer cette pratique, ce serait assurer à certains consommateurs une part plus généreuse qu'à certains autres. Il est plus juste que les stocks disponibles soient répartis entre les divers débits de la Commission et vendus au grand public. Nous avons la certitude que l'industrie et le commerce accepteront de bonne grâce cette nouvelle demande dans l'intérêt général.

2. NE DEMANDEZ PAS DE RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE.

Tous les jours, des centaines de personnes téléphonent à la Commission pour s'enquérir des heures de vente du vin, du scotch, du gin, ou du rye dans les débits. Il est impossible de renseigner le consommateur sur ce point. Les conditions qui régissent la vente des vins et des alcools varient selon les quartiers et sont déterminées par les stocks disponibles dans chaque débit. Au reste, les renseignements de cette nature ne pourraient que servir, au détriment du public, certaines personnes qui font profession d'acheter pour d'autres, moyennant rémunération.

Nous avons besoin de votre entière coopération dans l'application de ces nouvelles mesures d'intérêt général. Il n'y a pas d'autre moyen d'assurer à chacun, pendant les Fêtes, sa juste part des boissons alcooliques disponibles.

AIDEZ LA COMMISSION A PROTÉGER LE PUBLIC

3. SOYEZ PRÊT À PRODUIRE VOTRE CARTE D'INSCRIPTION NATIONALE.

Les commis de nos magasins sont désormais autorisés à vous demander votre carte d'inscription nationale en même temps que votre permis de rationnement. Vous vous soumettez sans doute volontiers à cette formalité qui a été décidée dans l'intention de prévenir les ventes de spiritueux aux accapareurs et à ceux qui utilisent illégalement et commercialement les permis d'autres personnes. Si le nom figurant sur la carte d'inscription nationale ne correspond pas à celui du permis de rationnement, le commis du magasin confisquera le permis.

4. LE PERMIS N'EST PAS TRANSFÉRABLE.

Ceci a pour but de protéger le public contre ceux qui pratiquent le métier d'acheter pour d'autres moyennant rémunération. Votre permis n'est pas transférable et vous seul pouvez l'utiliser. Si le commis constate qu'un permis est présenté par une personne dont le nom ne correspond pas à celui du détenteur, il confisquera ce permis. Vous êtes prié de tenir compte de cet avis.

5. QUOTA ÉPUISÉ.

Une demande accrue à un moment où existe le rationnement peut entraîner, certains jours, que le stock disponible à un magasin s'épuise avant l'heure de fermeture habituelle de ce débit. En pareil cas, afin d'éviter aux consommateurs toute perte de temps, nous afficherons une pancarte qui dira au public que le magasin est fermé et qu'il ne rouvrira ses portes que le lendemain.

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LC11F

Le Rév. Père Maurice La-Plante, de St-Chrysostôme, fait partie du C.A.R.C. outre-mer; nos aumôniers

Magnifiques résultats obtenus par les aumôniers catholiques du Corps d'Aviation Royal Canadien outre-mer — M. l'abbé René Michaud, de Rigaud, Qué., est au nombre des aumôniers de notre diocèse outre-mer

VINGT DEUX AUMONIERES LA-BAS

"Nos aumôniers catholiques outre-mer s'accordent à dire que l'attitude de leurs ouailles envers la religion est, en général, admirable. Quantité d'aviateurs, surtout dans le personnel navigant, manifestent, m'écrit-on souvent, un esprit de piété vraiment remarquable. D'ailleurs, il suffit de lire certaines lettres que nous conservons soigneusement, pour constater que nos aviateurs outre-mer, bien qu'ils soient éloignés de leurs parents, n'en sont que plus attachés à leur religion. Et cela est naturel, ne serait-ce qu'à cause de la présence constante du danger."

Ainsi s'est exprimé le capitaine de groupe, Mgr J. A. Charest, directeur adjoint des Services d'aumônerie, au quartier général du Corps d'aviation royal canadien.

"Je suis particulièrement heureux en ce moment", nous a déclaré le capitaine de groupe Charest, "non seulement parce que je reçois les meilleures nouvelles au sujet de nos aviateurs, mais aussi parce que le nombre des aumôniers catholiques du C.A.R.C., outre-mer, est maintenant ce qu'il aurait dû être depuis plusieurs mois. Dans nos services, comme dans les autres, d'ailleurs, il y a eu une telle expansion, depuis le début de la guerre, que nous ne pouvions pas réussir à remplir les cadres."

Le nombre des aumôniers catholiques du C.A.R.C., en service outre-mer, est maintenant de vingt-deux et, d'ici quelques jours, sera porté à vingt-trois. Six d'entre eux sont des Canadiens français: les chefs d'escadrille J.-E. Doucet, de Moncton [N.-B.]; P.-E. Giroux, de Verdun [Qué.] Maurice LaPlante, o.m.i., de Saint-Chrysostôme [Qué.]; J.-E. Lévesque, de Saint-Boniface [Man.]; René Michaud, c.s.v., de Rigaud [Qué.]; le lieutenant de section J.-P.-A. Brazeau, Franciscain, de Richmond [Qué.]; et le lieutenant de section J.-A. Daigle,

de Saint-Louis [N.-B.], qui quittera prochainement le Canada.

"En certains milieux, au Canada, l'on semble croire que les aviateurs canadiens, en service en dehors de leur pays, s'éloignent un peu trop de la religion. Rien n'est plus faux", a souligné le capitaine de groupe Charest. "Il est entendu qu'officiers et aviateurs canadiens, qu'ils soient en Grande-Bretagne, aux Indes, au Moyen Orient ou en Islande, ne mènent pas la même vie qu'au Canada. Ils y vivent sous un climat différent, au sein d'une population dont la mentalité n'est pas la leur. En outre, ils sont forcés de se distraire comme ils peuvent, quand ils le peuvent."

Sous le signe de la foi

"Et il n'est pas moins impressionnant de constater que les opérations aériennes d'outre-mer se font, pour ainsi dire, sous le signe de la foi. En effet, dans toutes les stations de bombardement et de chasse, de 50 à 60 pour 100 des aviateurs catholiques reçoivent les sacrements de pénitence et d'eucharistie avant de prendre l'air. En outre, dans les stations de bombardement, les "padre", comme on les appelle là-bas, assistent au départ et à l'arrivée des avions."

Le capitaine de groupe Charest a ajouté que les aumôniers catholiques jouissent d'une haute estime au sein des escadrilles du C.A.R.C. outre-mer. Comme son nom l'indique, le "padre" est un véritable père pour les aviateurs. C'est le conseiller que l'on va consulter non seulement pour lui exposer ses problèmes spirituels ou en obtenir des directives morales, mais aussi pour lui demander son avis avant de prendre une décision importante: se marier, par exemple. "Il va sans dire, a conclu Mgr Charest, que tous ces actes de foi et de piété sont hautement appréciés des aumôniers, qui redoublent de zèle pour mener à bien leur grandiose mission."

Le comité de la frégate "Valleyfield" à l'oeuvre

Le travail d'organisation est commencé —
Souscription prochaine

Les citoyens de Valleyfield se sont réunis ces jours derniers sous la présidence de M. D. Montgomery pour discuter de la marche à suivre afin d'organiser une souscription populaire et recueillir des fonds pour l'équipage de la frégate "H.M.C.S. Valleyfield".

A la lecture des minutes ci-dessus rapportées, on aura une idée du travail entrepris et des projets de ce comité:

M. Lucien Déglise suggéra qu'on tiennne une journée du "tag" avec sur chaque papillote "tag" la photographie de la frégate.

M. Gontran Saintonge opina dans le même sens, ajoutant qu'à son idée il serait ainsi possible d'obtenir une somme de près de \$500. Il proposa également que le comité des dames prenne charge de ce projet. De son côté, M. Percy Sugden suggéra une rôtie de bons de la Victoire. La discussion s'engagea et il fut finalement proposé par M. Lucien Déglise, secondé par M. Emmons McDonald

et adopté qu'une souscription de porte en porte soit organisée. A chaque souscription de 25c un billet sera donné. Ce billet vaudra une admission à une représentation—trois spectacles seront présentés dans les églises paroissiales—dont les dates seront les 21-22 et 23 décembre.

M. Bélanger est chargé d'obtenir des autorités l'usage des sous sols des églises.

Les solliciteurs suivants ont été mis en charge de différents groupes:

M^{re} G. Saintonge, les avocats et notaires,

Dr Armand Clairmont, les dentistes.

Dr O. E. Caza, les médecins.

M. Arthur Sullivan, les marchands du quartier centre,

M. J. O. Quesnel, les marchands de Bellelve,

MM. Saintonge et A. J. Wishart, liste de noms spéciaux.

M. D. Montgomery prit sur lui l'organisation de la souscription (Suite à la page 10)

UN LIVRE DE FAMILLE

DELIVREZ-LES DU MAL

par Véline

Devant le déséquilibre actuel du monde; devant cette vague de matérialisme et d'immoralité qui risque de pessimistes, ce livre que viennent de publier Les Editions Variétés apporte de grandes consolations. Il montre le vrai visage des familles parfaites, de ces élites qui appartiennent à toutes les classes de la société et qui ont su échapper au vent de la folie.

Ce sont toujours leurs vertus qui, aux époques troubles de l'histoire du monde, ont sauvé la civilisation en péril et sauvegardé la race et l'esprit. Elles les sauveront encore si chaque famille s'unissant à toutes les autres, veut être ardemment une cellule créatrice et travailler pour la vie.

Ce livre, *Delivrez-les du mal*, se

propose de travailler à la puissance de la famille, à son honnêteté et à faire connaître à ceux qui les ignorent, ses joies triomphantes, sa stabilité et sa paix. Il réveillera les bonnes volontés endormies et les énergies qui ne demandent qu'à "servir". Puisse-t-il aider les parents conscients de la grandeur de leur mission et de leurs responsabilités sociales à voir plus clair encore dans l'âme de leurs enfants.

L'auteur développe sa thèse en faisant parler et agir des personnages. Françoise et sa belle-soeur Denise sont absorbés par leur beau métier de mère et désireuse d'élever leurs enfants selon les grands principes traditionnels et ceux des méthodes d'éducation nouvelle. Voilà qui est difficile puisqu'il faut, à notre époque, supprimer la contrainte et en même temps faire respecter la liberté tout en sauvegardant l'autorité et en faisant ai-

mer l'obéissance.

Les deux mamans ont neuf enfants en pleine jeunesse dont les cinq aînés sont au carefour des grands chemins, à la minute psychologique où ils devront opter entre le sens unique et le sens interdit de l'Amour.

Pénétrant dans le secret des coeurs de ces deux familles, vous verrez qu'au milieu des luttes, des sacrifices, des tentations, des joies et des souffrances de la vie, le bien l'emporte toujours sur le mal, là où les parents ont été vraiment des éducateurs, des éveilleurs d'âmes et des entraîneurs d'efforts.

Un livre qui vous fera du bien et dont vous conserverez longtemps le souvenir.

Un volume de 308 pages. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Fourrures de qualité

pour le Noël prochain et les Noël qui suivront



MOUTON DE PERSE, SEAL FRANCAIS
RAT MUSQUE, RACON, à partir de \$149.95

Avez-vous besoin d'un manteau de fourrure? Avez-vous l'intention de donner un cadeau de fourrures à Noël?

Achetez-les ici et dès maintenant, et vous aurez de la qualité tout en épargnant. Nous avons à votre choix une collection superbe de manteaux de fourrures, de qualité supérieure, de style moderne, et d'une durabilité assurée.

Nous avons des manteaux de fourrures pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Visitez également notre magnifique assortiment de robes pour dames, chapeaux et lingerie. Voyez aussi notre département de rideaux et draperies, unique en ville.

Choisissez ici vos cadeaux de Noël!

Mlle Rose Lalonde

235, VICTORIA

VALLEYFIELD, P.Q.

- Au conseil de ville -

Le conseil vote un montant de \$500. à l'orchestre Symphonique, comme octroi annuel

On reconnaît publiquement le beau travail artistique que cet ensemble de musiciens de chez nous fait dans Valleyfield

Le conseil a consenti mercredi soir, au cours de son assemblée hebdomadaire habituelle (publiquement... non au comité des finances) de gratifier l'orchestre symphonique de notre ville d'un octroi de \$500. pour l'année 1943.

M. l'échevin Louis Quevillon se fit le défenseur de la cause des musiciens après que M. l'échevin Robert Cauchon eut souligné que le conseil ayant été très généreux à l'égard de l'Union Musicale se devait de faire quelques chose envers l'orchestre. Il souligna le beau travail artistique que cet ensemble fait à Valleyfield, laissant ses collègues libres de fixer le montant de l'octroi.

M. Louis Quevillon revint à la charge et proposa fermement que le montant accordé soit de \$500, afin que l'orchestre puisse rencontrer ses obligations tel que le mentionnait une lettre du secrétaire et des membres du comité.

M. l'échevin Horace Viau seconda cette proposition et avec "harmonie" (c'est le cas de le dire) tous se déclarèrent approbateurs.

Un formidable coup de maillet appliqué par S. H. le maire trancha cette question et l'orchestre s'est enrichie de \$500.

Inutile de dire que les quelques 60 musiciens de l'Orchestre Symphonique

remercieront de tout coeur MM les membres du conseil pour leur généreux geste.

Le souffleur au Village Nouveau Salaberry

Délégation de cette municipalité

Avec S.H. M. le Maire Latour, quelques membres du conseil municipal de Nouveau Salaberry se sont présentés à l'assemblée du conseil hier soir entamer les pourparlers afin d'obtenir l'usage du souffleur à neige dans cette municipalité, durant le prochain hiver.

A la demande d'un des échevins de cette ville, M. le Maire Latour répondit que la municipalité de N.-S. était en mesure de déboursier un peu pour rédommager du service rendu et qu'il était prêt à entamer les pourparlers.

Evidemment le déblaiement des rues de N.-Salaberry par le souffleur à neige rendrait de grands services à la population.

11,489 naissances au pays en octobre

Selon un relevé publié par le bureau fédéral de la statistique, relevé qui couvre toutes les localités de 10,000 âmes et plus, le nombre de naissances enregistrées au Canada durant le mois d'octobre s'élève à 11,489. Durant le même mois, il y a eu au pays 4,647 décès et 4,992 mariages. Ces chiffres représentent une augmentation de 10 pour 100 dans le nombre de naissances, si on les compare à ceux d'octobre l'an dernier; une augmentation de 1 pour 100 dans le nombre des décès et une diminution de 17 pour 100 dans celui des mariages.

De Valleyfield à Montréal par hélicoptère

Deux compagnies veulent entreprendre ce service

Le greffier donna hier soir lecture d'une demande de la Inter-city Airlines Limited pour que la ville passe une résolution soulignant la nécessité d'un service de transport des voyageurs entre Montréal et Valleyfield à l'adresse du Ministère des Transports afin que cette compagnie puisse compléter l'organisation de son service et le mettre à la disposition du public dès l'après-guerre. C'est au moyen d'hélicoptères

L'usage de la charrue à neige réclamé par la Mont. Cottons

Vive discussion entre deux échevins au sujet des travaux qu'il devraient avoir dans leur quartier respectif

La question de l'enlèvement de la neige dans Bellerive fut cause d'une autre prise de bec entre M. le président de Voirie et M. l'échevin Delphis Gagnier.

C'est à la suite de la lecture d'une lettre de la Montreal Cottons dans laquelle on demande pourquoi depuis trois ans la charrue à neige (tracteur) n'a jamais été utilisée dans le quartier de Bellerive et que le service de déblaiement est si pauvre.

qu'on entreprendra un système de communication rapide entre les principales villes de la province, principalement Valleyfield et Montréal, en ce qui nous concerne.

On annonce en même temps le passage prochain de M. Ulysse Paquin, représentant de cette nouvelle compagnie.

Le conseil consentit à cette demande.

Quel ne fut pas la surprise générale quand le greffier fit part d'une demande absolument identique provenant de la Dominion Helicopter Air Transit, autre compagnie encore à l'état d'organisation.

Dans ce dernier cas on passa une résolution identique à celle de la première.

Pour mettre un point final un des échevins déclara: "avec autant de promesses on va finir par ne pas en avoir du tout de service d'hélicoptère."

Les graminées fourragères et les légumineuses sont relativement riches en protéine et pauvres en sucre, et c'est surtout à cause de cela qu'il est difficile d'en faire un bon ensilage.

Cette demande pique au vif M. l'échevin Louis Quevillon, président du comité de Voirie qui déclara que Bellerive avait eu sa large part et que cette année encore la plupart des travaux s'étaient faits dans ce quartier même: village Bilette.

La discussion entreprend alors entre ces deux édiles qui revendiquent leur part de travaux non sans proclamer hautement que leur quartier respectif est négligé. En fin de compte M. le Contrôleur est chargé de répartir l'usage de la charrue entre les divers quartiers, équitablement. Encore une fois M. le maire doit mettre un terme à la discussion à l'aide de maillet. L'effet est presque magique; le silence règne pendant que le greffier entreprend la lecture du document, avec son impassibilité coutumière.

Suggestions de Cadeaux de Noel

Bagues et jons de mariage



Notre choix de diamants purs est sans contredit le plus complet à Valleyfield. Nous suggérons tout particulièrement nos ensembles de bagues et jons de mariage. Venez voir ce département... c'est tout à votre profit.

VOYEZ NOS JOLIES MONTRES

- LANIEL
- LORIE
- MIDO
- ELGIN
- MERCURY

ainsi que tous les articles qui feront de magnifiques cadeaux de NOEL.

CE SERA LE CHOIX D'UNE JEUNE FILLE

Boîte miniature de maquillage (compact)



Jolis modèles pratiques que votre amie, votre soeur, ou toute autre femme aimera recevoir.

Offrez-lui en un!



T.-A. Laniel

Bijoutier - Diamantaires

RUE NICHOLSON

VALLEYFIELD

Diverses questions d'intérêt public posées lors du congrès

Des administrateurs de la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre expliquent des problèmes intéressant les consommateurs — Mademoiselle L. Monette, de Valleyfield, prit part au congrès

LES DAMES VOTENT PLUSIEURS RESOLUTIONS

Poursuivant leur congrès annuel, les membres du comité français et les représentantes des sous-comités de la région de Montréal au Service des Consommateurs de la Commission des Prix, se réunissaient vendredi matin, en l'hôtel Mont-Royal et avaient l'occasion d'entendre des membres de différentes administrations de la Commission leur expliquer certains problèmes d'un grand intérêt pour les consommateurs.

Mme Juliette C. Dupont, secrétaire coordonnatrice de ce Service pour la province de Québec, ouvrit la séance et dans une brève allocution félicita les femmes pour le travail qu'elles accomplissent avec tant de soin dans leurs différentes localités. Elle leur expliqua aussi comment elles pouvaient améliorer l'éducation du public en ce qui concerne la surveillance des prix et l'observance des règlements de la Commission. De plus elle leur fit part d'une grande campagne de propagande que vient de commencer le Service des Consommateurs en ayant comme appui, dans cette nouvelle tâche, M. Louis-René Beaudoin, assistant du Directeur général du Service d'Informations, M. Beaudoin dit aux représentantes des sous-comités ce que la Commission attend d'elles dans ce programme d'intensification de la propagande. Avec moins de ressources au cours de cette guerre, le coût de la vie n'a pas beaucoup monté, si l'on fait un rapprochement avec les conditions de vie de la dernière guerre mondiale. "Il faut prouver aux gens", dit-il, "que les sacrifices que nous faisons sont pour les nôtres et restés au pays et pour ceux qui sont outre-mer."

Au cours de l'après-midi, les congressistes eurent le plaisir d'entendre M. A. Savoie, surintendant du

bureau régional des vivres à la Commission des Prix, Mme Maurice Cormier, surintendante du bureau d'enregistrement du logement de Montréal, et Mme Irène Gougeon, directrice adjointe de la campagne de conservation des tissus. En ouvrant la séance de l'après-midi, Mme Fernand Brunelle, directrice des agents de liaison au Service des Consommateurs, fit comprendre aux femmes la nécessité de recruter un nombre de plus en plus grand d'agents de liaison qui se font ensuite les interprètes de la Commission auprès des consommateurs. On compte à l'heure actuelle 13,000 agents de liaison dans tout le pays. Mme Brunelle donna un aperçu des bons résultats obtenus dans les différentes paroisses de Montréal grâce aux assemblées faites dans le but de renseigner les femmes sur le contrôle des prix.

M. Savoie répondit aux multiples questions concernant les vivres telles que les oeufs, les conserves de légumes, les oranges, le chocolat, la viande, le lait évaporé, etc.

En quelques mots, Mme Gougeon dit comment l'on pouvait organiser des centres de couture dans les petites villes et parla de la campagne de conservation des tissus.

Avant de lever la dernière séance du congrès, les dames votèrent plusieurs résolutions.

Ont pris part au congrès: J. Crevier, de Granby, Georges Héon, de Lachute, H. Bélanger, de Mont-Laurier, E. Comtois, de Rouyn, E. Béliveau, de Shawinigan Falls, A. Tobin, de Sherbrooke, E. Philie, de Saint-Hyacinthe, S. Lawton, de Saint-Jérôme, G. Gariépy, de Sorel, J. M. Girard, de Trois-Rivières, Mlle L. Monette, de Valleyfield, Mlle S. Legault, de Lachine, et autres.

Hemmingford

M. et Mme Maurice Sellar à Ville La Salle dimanche, chez M. Harry Auger.

Mme Russell Tobin et sa fille à Montréal, mardi.

Mlle Alexandre Téreault à St-Rémi pour quelques jours chez sa soeur, Mme Prud'homme.

Mme Joseph Lachapelle, de retour de Montréal où elle a visité sa fille.

M. et Mme Joseph Deneault à

Montréal, au couvent Mont Royal, où ils ont visité la Rév. Soeur Lambert Joseph.

Mme Adolphe Robidoux à Laprairie pour quelques jours.

M. et Mme Lionel Pierre et leurs enfants chez M. Odessa Pierre, dimanche.

M. et Mme Roméo Payant et leurs enfants de Huntingdon, chez M. Walter Smith, dernièrement.

M. et Mme J.-B. Maltais de St-

VUES ANIMÉES

pour venir en aide aux hommes à bord la FREGATE H.M.C.S. "VALLEYFIELD"

LUNDI SOIR, 20 DECEMBRE, à 8 HEURES

Soubassement de l'église du Sacré-Coeur

MARDI SOIR, LE 21 DECEMBRE, A 8 HEURES

Soubassement de la Cathédrale

MERCREDI SOIR, LE 22 DECEMBRE, A 8 HRS.

Soubassement de l'église de Bellerive

Une des vues au programme sera

"Mad About Music"

avec DEANNA DURBIN

St-Chrysostôme

Le 25 novembre, les membres du Cercle des Fermières de notre paroisse se réunissaient à la salle paroissiale pour une partie de bingo. A cause de l'état impraticable des routes, soixante-quinze membres seulement assistaient. A

Jean, Qué., chez M. A. Beaulieu, jeudi.

M. et Mme Frank Patenaude, M. et Mme Florian Gagné de Montréal, chez M. Ernest Gagnée, dimanche.

M. et Mme Napoléon Parent de Howick chez M. Narcisse Stringer, lundi.

M. J.-B. Chevrette de Montréal chez M. Francis Stringer, dimanche.

NAISSANCE

Le trois novembre, à M. et Mme Walter Smith, née Gaétane Payant, un fils baptisé Joseph, Hubert, Gérard, Parrain et marraine, M. et Mme Bernard Smith, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marielle Abram.

Moins de dindes sur le marché pour la Noël

Chaque foyer pourra toutefois disposer d'un et peut-être deux poulets

Chaque foyer pourra disposer d'un et peut-être de deux poulets le jour de Noël, mais plusieurs doutent fort que les consommateurs désirent toutefois des dindes, et c'est là un problème différent.

Il est impossible de prévoir exactement quels seront les approvisionnements de dindes. Il se peut que d'autres quantités fassent leur apparition sur le marché avant la Noël. Il sied cependant de dire que les autorités du ministère fédéral de l'agriculture disent qu'il y a lieu de croire que, comparativement à l'an dernier, il y aura, cette année, moins de dindes en vente.

On rapporte par ailleurs que les approvisionnements de poulets sont fort satisfaisants. Il y avait 15,451,120 de livres de volailles habillées en entrepôt le premier décembre dernier, contre 8,681,635 de livres à la même date l'an dernier 9,622,000 de livres en 1941, 6,786,000 de livres en 1940, 8,000,000 de livres en 1940, et 6,869,000 de livres en 1939.

On souligne qu'il y avait 218,812 livres de dindes le premier décembre dernier, contre 815,714 livres à la même date, l'an dernier.

Les jeux de bagatelle sont défendus

\$1,000 d'amende pour avoir été en possession des jeux de bagatelle — Trois accusés

Des amendes de \$1,000 et les frais, ou un an de prison, ont été imposées par le juge Omer Legrand, mardi matin, en Cour des sessions de la paix, à chacun des trois accusés Achille Blain et Joseph Hébert, tous deux de Lacolle, et Emile S.-Ongé, de Montréal, qui s'avouèrent coupables d'avoir été trouvés en possession de jeux de bagatelle illégalement importés des Etats-Unis au Canada.

La cause de ces trois accusés dure depuis près d'un an, la poursuite ayant en effet été intentée le 18 décembre 1942. Mais après de multiples ajournements, les prévenus décidèrent, finalement d'avouer leur culpabilité. Il y a toutefois un quatrième accusé dans cette affaire, Albert Adam, de Montréal, dont l'avocat a demandé un autre ajournement au 13 janvier 1944, après avoir entendu les sentences des trois premiers. Ceci lui fut accordé par le tribunal.

Quatre chefs d'accusation avaient été portés contre Blain et al: avoir importé des jeux de bagatelle, avoir été trouvés en leur possession, avoir conspiré avec d'autres personnes pour les importer et les receler. Cependant, Blain, Hébert et S.-Ongé ont bénéficié d'une remise de peine sous le premier chef, et d'un ajournement sine die dans les deux autres plaintes.

L'hon. F.-Philippe Brais représentait la Couronne, assisté de Me Louis-Philippe de Grandpré.

La Chambre de Commerce des Jeunes et les problèmes de l'après-guerre chez nous

A la dernière assemblée de son Exécutif, tenue récemment à Québec, la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province a décidé entre autres choses de lancer un grand concours sur les problèmes d'après-guerre, concours auquel pourront participer les cinquante associations qui lui sont affiliées.

Le président du mouvement, M. Gérard Légaré de Rimouski, a obtenu de la générosité de M. Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, que cette dernière institution distribue \$200 en prix à celles qui présenteront les meilleurs travaux.

Vous vous fiez à sa qualité



BUVEZ **Coca-Cola** GLACE
TRADE-MARK

Cigarettes **SWEET CAPORAL**

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

L'hon. Mitchell annonce que le décret sur la régie des salaires est modifié au pays

**Les patrons doivent ajuster leurs listes de paie afin que les nouvelles mesures puissent être appliquées à compter de mercredi prochain —
Détail des changements
SIX MEMBRES AU LIEU DE TROIS**

L'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a promulgué jeudi dernier le nouvel arrêté sur les salaires. Cet arrêté réunit l'indemnité de vie chère au salaire de base, change le calcul des revisions de salaire dans le but de mieux stabiliser le coût de la vie, augmente les pouvoirs du conseil national du travail et aggrave les sanctions actuelles, particulièrement au sujet des grèves dans les cas où le conseil aura statué sur les salaires.

Les patrons doivent reviser leurs tarifs de salaires conformément au nouvel arrêté, dès la première période de paie commençant le ou après le 15 décembre 1943.

LES CLAUSES IMPORTANTES DU NOUVEAU DÉCRET

Parmi les clauses importantes de l'ordonnance sur le contrôle des salaires en temps de guerre, voici celles qui ont subi des changements essentiels:

Article 2: Le Conseil national du travail en temps de guerre se composera de six membres, dont l'un sera le président et un autre le vice-président; parmi les quatre autres membres, deux seront nommés comme représentants du public, un comme représentant des patrons et un comme représentant des employés.

Article 4: Le Conseil national du travail a comme tâche l'application de l'ordonnance et devra, plus encore qu'auparavant, assumer la surveillance, la direction et le contrôle des conseils régionaux du travail.

RAPPORTS AU CONSEIL NATIONAL

Article 9 — Les conseils régionaux devront rapporter au conseil national les décisions et mesures qu'ils auront prises.

Article 10 — Le conseil national revisera les décisions des conseils régionaux et pourra, de sa propre initiative, les modifier ou les révoquer.

Article 11 — Toute personne touchée par ou intéressée à une décision d'un Conseil régional pourra en appeler au Conseil national, si le conseil régional ou le Conseil national lui accorde le droit d'appel.

Articles 11 et 12 — Tout employeur ou patron doit, de la façon prescrite dans les règlements édictés dans l'arrêté ministériel, établir les taux de salaire de base de ses employés en y incluant l'indemnité de vie chère autorisée.

Le montant (de l'indemnité de vie chère) sera ajouté au salaire; dans le cas des gages à l'heure, on arrivera à ce résultat en divisant le montant de l'indemnité autorisée par le nombre normal d'heures de travail par semaine; dans le cas des gages à la journée, on ajoutera la proportion quotidienne de l'indemnité au salaire de base; si le salaire est hebdomadaire, on ajoutera la somme de l'indemnité, tout simplement; si le salaire est mensuel, on multipliera l'indemnité hebdomadaire de vie chère quatre fois et un tiers et on l'ajoutera au salaire.

Article 16 — Les employeurs sont requis d'ajuster les salaires conformément aux nouvelles directives, pour le premier paiement de salaires commençant le

ou après le 15 février 1944.

Article 20 — Cet article pourvoit à ce que le Conseil national puisse autoriser ou obliger un employeur à augmenter le taux de salaire établi en vertu des présents règlements pour n'importe quel classe de ses employés, "seulement dans le cas où le Conseil national est d'avis qu'une

telle augmentation est nécessaire pour remédier à une inégalité ou à une injustice évidente, et dans le cas où l'employeur est capable de payer l'augmentation de salaire sans augmenter le prix du produit ou du service.

Le comité...

(Suite de la page 7)

populaire, assuré que la Garde Champlain s'occuperait de cette souscription dans le quartier nord.

M. Lucien Déglise s'occupera de cette campagne dans le quartier ouest.

Mlle Freda Horgan verra à former un comité féminin pour la campagne de souscription dans le centre de la ville.

Et l'assemblée est levée.

Les quilles à Beauharnois

Ligue Industrielle

Noms des clubs	P.J.	Pts.
St. Lawrence	30	76
Howard Smith	30	73
Cecile Bowling	30	65
Aluminium	30	64
Kigour	30	56
Wartime Housing	30	45

Meilleure moyenne: Philippe Marchand, 152 en 27 parties.

Ligue Commerciale

[10 grosses quilles]	Pts.
Thibert Frères	18 48
Cecile Bowling	15 40
J. N. Marchand	18 36
Hôtel Beauharnois	18 35

J. A. Daignault 15 35
Plus haut simple: T. Frappier, 246.
Plus haut triple: T. Frappier, 627.

Ste-Philomène

Mme Louls Desjean à Montréal ces jours derniers.

Mme Raymond Reid et ses fillettes Lise et Thérèse de Château-guay rendaient visite dimanche à Mme Henri Loisselle.

Mme Alphonse Dubuc de St-Urbain, chez sa fille, Mme James Desjean.

M. et Mme Alfred Sarraut de passage à Montréal, mercredi.

Le Rév. Père Dominique Lacroix a passé une couple de semaines à Ste-Philomène, l'invité de M. le Curé.



C'est chez
Marchand & Frère
que vous trouverez
des cadeaux utiles
et pratiques



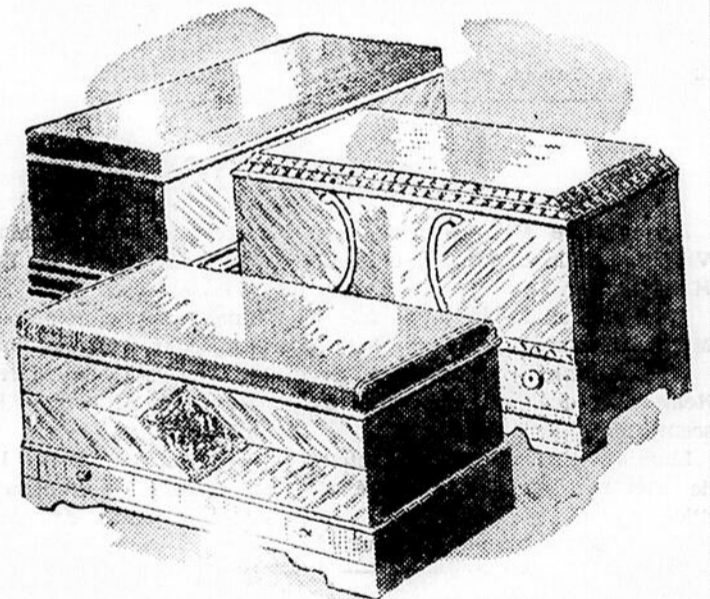
PRATIQUE



Voici un choix de morceaux qui orneront avantageusement votre vivre. Toujours utile, un bureau-secrétaire constitue un magnifique cadeau pour toute la famille.

Coffres en Cèdre

En tout temps de l'année un coffre de cèdre rend d'appréciables services. C'est dans ces coffres que les fourrures et les lainages se conservent à l'épreuve de mites. Ayez-en un que vous offrirez à votre famille.



A U S S I

Un choix considérable d'articles les plus divers que vous pourrez offrir en Cadeaux de Noël.

Voyez nos

Marchandises

MARCHAND & FRÈRE MEUBLES

209, rue VICTORIA — — — VALLEYFIELD.

Avis concernant les bills privés

Le greffier de l'Assemblée législative, M. Antoine Lemieux, a fait publier dans le dernier numéro de la Gazette Officielle un avis relatif à la présentation des bills privés pour la prochaine session.

L'avis dit textuellement ce qui suit:

"Aux termes du règlement, les bills privés devront être déposés avant le 28 décembre 1943 et présentés avant le 8 février 1944; les pétitions introductives de bills privés devront être présentées avant le 28 janvier 1944 et reçues avant le 2 février 1944, et les rapports de comités élus chargés de l'examen des bills privés devront être reçus avant le 22 février 1944."

Bonne nouvelle pour celles de l'armée

Voici une bonne nouvelle pour les femmes de l'armée canadienne. Le Département de la défense annonçait dimanche soir que les membres du C.W.A.C. pourront apporter avec elles une mallette ou une valise lorsque voyageant individuellement. Autrefois, elles ne devaient utiliser que l'équipement de l'armée, ce qui compliquait beaucoup la question du vêtement.

"Les autorités permettent aux Cwacs de porter séparément ce qui est susceptible de se froisser dans un sac de l'armée", dit la nouvelle. Maintenant les membres de l'armée féminine n'ont plus à craindre de froisser leurs vêtements et pourront même les porter sans un pli après un voyage.

Le cinquième Emprunt de la Victoire a obtenu un succès

Sans précédent dans l'histoire du pays — 3,008,336 souscriptions ont formé un total de \$1,383,275,250 — Les Canadiens ont droit d'être fiers de leurs contributions

L'hon. J. L. Ilsley annonce les derniers chiffres du 5e emprunt de la Victoire, soit 3,008,336 souscriptions représentant une valeur de \$1,383,275,250 en obligations. De plus, des obligations du 5e emprunt de la Victoire au montant de \$188,036,000, soit 24,715 souscriptions, ont été échangées pour d'autres obligations du Dominion du Canada arrivées à échéance ou ayant été rappelées, le 15 octobre 1943.

L'objectif du 5e emprunt de la Victoire était de \$1,200,000,000. Ce total comprenait deux objectifs différents. L'objectif des ventes générales et prélèvements sur les salaires avait été fixé à \$525,000,000 et celui des noms spéciaux, à \$675,000,000. Les ventes générales et prélèvements sur les salaires représentent, pour la plupart, des souscriptions individuelles, alors que la liste des noms spéciaux comprend les compagnies des assurances-vie et autres firmes et corporations.

Chaque objectif a été dépassé par

Une carte spéciale pour Noël

Une carte de rationnement pour les militaires qui se rendront en congé au cours des fêtes

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre an-



L'Aréna de Valleyfield
8 à 10 p.m.

Lundi soir: Spécial pour enfants, 10c
Mercredi, vendredi, samedi et dimanche:
Adultes et enfants: 30c

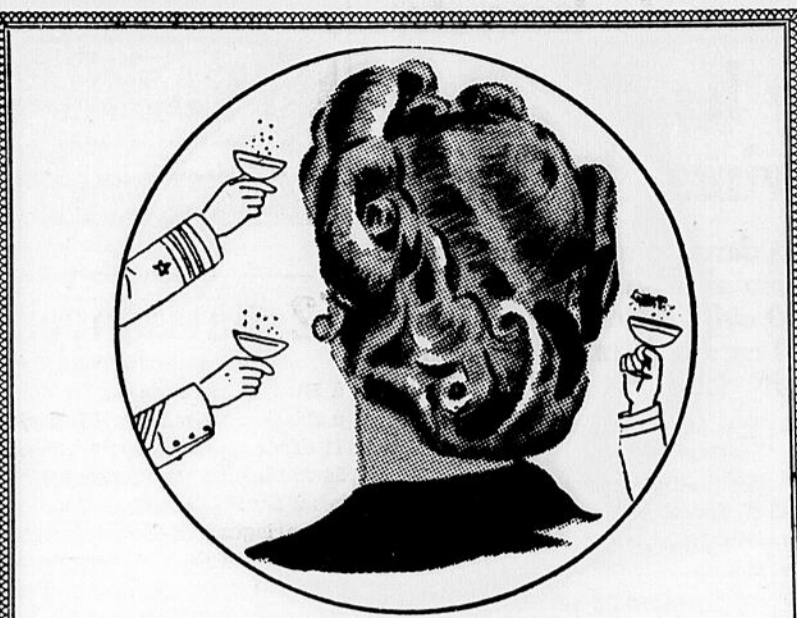
PRATIQUES
Pratiques pour clubs juniors, collégiens et écoliers: \$3.00 de l'heure.
Autres organisations: \$5.00 de l'heure.
TELEPHONE 44
Pour réservation s'adresser à—



nonce que des cartes de rationnement spéciales seront distribuées aux membres des forces armées qui iront légalement en permission de 48, 72, et 96 heures. Ces cartes sont émises afin que les militaires en permission dans leurs familles ou chez des amis, ne manquent pas les provisions rationnées de leurs hôtes.

La nouvelle carte, émise en même temps que la passe du permissionnaire invalide sans le timbre du régiment auquel elle correspond, contient des espaces qui doivent être remplis et par le militaire, et par ceux qui le reçoivent. Le visiteur doit y inscrire son nom, son rang et son numéro matricule ainsi que le nombre de repas qu'il a pris durant son séjour hors du camp, tandis que l'hôtesse doit y inscrire son adresse, son nom et le nombre de repas servis au visiteur. Une fois complétée, la carte constitue un document de rationnement valide et doit être adressée ou apportée à n'importe quel bureau de rationnement local, où pour chacun des neuf repas inscrits sur la carte, une ration de deux semaines de chacun des aliments rationnés, pourra être reçue sous forme de coupons.

L'hôtesse pourra choisir entre les aliments rationnés, mais elle n'aura droit qu'à un aliment par repas.



Pour votre permanente des Fêtes prenez "rendez-vous" au

SALON ARTHUR

22, Jacques-Cartier
Tél. 734-W, VALLEYFIELD
PRIX SPECIAUX SUR PERMANENTES 50% de réduction sur produits de beauté

cents pour chaque obligation de \$100 vendue. Pour le premier emprunt de la Victoire, les frais s'élevaient à \$1.09 pour chaque obligation de \$100; pour le 2e et le 3e, à un peu plus de 98 cents et, pour le 4e, à un peu plus de 92 cents.

Mieux que la pierre philosophale

Il est peu probable que l'or soit la clef du bonheur. Mais ce qui est certain, c'est que la coopération est le meilleur moyen d'améliorer la situation économique de la masse des Canadiens français, le meilleur moyen surtout de les rendre heureux et fiers.

Nos économistes les plus éminents ont reconnu que la coopération délivrera notre peuple de tous les exploités, mettra en lumière et développera nos talents naturels, nous fera vivre dans l'harmonie et la paix, enfin nous permettra de prendre conscience de notre personnalité.

Qui ne voudrait d'un système apte à rendre notre vie plus facile et plus heureuse?

Mais qu'est-ce que la coopération? Comment la pratiquer? Quels en sont les avantages? Toutes ces questions trouveront réponse concise, claire et satisfaisante dans un numéro spécial publié en décembre par la revue "Mes Fiches", bulletin documentaire bimensuel.

Qu'on lise ce numéro, pour découvrir ce qui vaut mieux que la pierre philosophale.

Le prix de l'abonnement à 20 numéros de la revue "Mes Fiches" est de \$1.00. Pour recevoir le numéro spécial sur la coopération, par la poste, envoyez 7 sous à "Mes Fiches", 125, rue Saint-Denis, Montréal.

HOCKEY

DIMANCHE
LE 19 DECEMBRE
à 2.30 p.m.

ARMEE (District No 4)

- vs -
VALLEYFIELD BRAVES

ADMISSION:
Enfants - - - - 25c
Soldats - - - - 25c
Générale - - - - 40c
Réservée - - - - 60c



Production de beurre et de fromage

La production cumulative de beurre se chiffre à 46,211,334 livres

La Section agricole du Bureau des Statistiques publiait cette semaine son rapport préliminaire sur la production de beurre et de fromage dans la province de Québec.

PRODUCTION DE BEURRE ET DE FROMAGE

Durant le mois de novembre 1943 [chiffres correspondants de 1942 entre parenthèses] la production de beurre s'est totalisée à 4,380,804

La neige et le froid causent de nombreux ennuis aux voyageurs

Le plus grand froid de la saison et une bonne bordée de neige ont fait de notre région le paradis des "skieurs" et l'enfer des automobilistes en fin de semaine.

Samedi matin la population fut surprise de constater que le thermomètre était logé à plusieurs points sous zéro. Cette température persista au cours de toute la journée mais la nuit apporta un changement plutôt favorable. Dimanche les automobilistes circulaient plus librement dans nos rues mais les conducteurs durent être très prudents pour ne pas causer des accidents.

Les débuts de la semaine virent des milliers d'automobilistes incapables de se rendre à leur destination ou encore impuissant à faire démarrer leur véhicule. Les garagistes n'eurent pas de repos au cours de ces premiers jours de grands froids d'hiver.

[5,071,230] livres et montre une diminution de 13.6 p.c.

La production de fromage s'est chiffrée à 3,567,047 [2,676,278] livres et accuse une augmentation de 33.3 pour cent sur le mois correspondant de 1942.

Pendant les onze premiers mois de l'année 1943, la production totale de beurre a atteint 83,421,535 [69,843,937] livres et dépasse de 19.4 pour cent celle de la période correspondante de l'an dernier.

La production cumulative de fromage se chiffre à 46,211,334 [62,230,546] livres et enregistre une diminution de 25.7 pour cent.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture est chargé de l'enregistrement des entrepôts de laine, de la surveillance du classement de la laine dans ces entrepôts et de l'inspection de la laine classé. En 1942, 38 entrepôts dans toutes les provinces ont été enregistrés par le Ministère.

AVERTISSEMENT
AYANT À FAIRE FACE À LA CRISE DE MAIN-D'OEUVRE LA PLUS SÉRIEUSE DE SON HISTOIRE
LA POSTE
NE PEUT PAS GARANTIR LA DISTRIBUTION LOCALE
POUR NOËL
DES OBJETS POSTÉS APRÈS LE
20 DÉCEMBRE
Publié avec l'autorisation de
l'hon. William P. Mulock, C.R., député,
Ministre des Postes

De nouveaux prix de bois de chauffage pour les producteurs de la province de Québec

Il se brûle plus de bois dans notre province qu'en toute autre dans le Dominion du Canada — On demande aux 100,000 cultivateurs qui coupent le bois d'en couper 20 cordes de plus cette année
AUGMENTATION POUR LES PRODUCTEURS

La Commission des prix vient de déterminer de nouveaux prix de bois de chauffage pour les producteurs de la province de Québec. Ces prix ne sont plus fixés pour le bois livré au bord du chemin, mais pour le bois chargé à bord des wagons de fret à tout point d'expédition des chemins de fer.

Désormais le vendeur qui offre son bois de chauffage au bord de la route ou ailleurs que sur les wagons, détermine son prix de vente en déduisant du prix fixé pour ce bois lorsque vendu sur wagon de chemin de fer, le total des frais réels qu'il assumerait s'il transportait et chargeait ce bois au point d'expédition le plus près.

Les cas spéciaux doivent être soumis au sous-régisseur du bois de chauffage à Montréal, comme par exemple lorsque la région où le bois est vendu n'est pas desservie par une ligne de chemin de fer.

Afin de stimuler la production pour parer à la disette actuelle, et assurer des réserves pour l'an prochain, un profit raisonnable a été alloué au producteur dans la préparation des nouvelles ordonnances.

Dans la province de Québec où il se brûle du bois de chauffage plus qu'en toute autre province du Can-

ada, les consommateurs de ce combustible dépendent principalement des cultivateurs et des colons. Ceux-ci devraient accroître leur production le plus possible. Si les 100,000 cultivateurs qui coupent du bois pour eux-mêmes se décidaient de couper seulement chacun vingt cordes en plus pour la vente aux consommateurs, le problème de la disette du bois serait immédiatement résolu.

La nouvelle ordonnance définit comme producteur "toute personne qui vend du bois de chauffage destiné au commerce soit par vente locale soit par l'expédition en chemin de fer ou tout autre moyen de transport." De plus, ce décret s'applique non seulement à la production des cultivateurs mais aussi des entrepreneurs ou marchands généraux qui achètent ou échangent du bois de chauffage en vue de l'expédition vers les centres de consommation.

Les nouvelles listes de prix seront affichées dans les bureaux de poste, les gares de chemins de fer et autres endroits publics.

Nul doute que ces nouvelles inciteront le producteur à augmenter son rendement et du même coup stabiliseront le marché du bois de chauffage.



52 Naissances---

(Suite de la page 1)

à Hull; 34 naissances, 20 décès et 7 mariages à Joliette; 87 naissances, 11 décès et 21 mariages à Jonquière; 24 naissances, 10 décès et 13 mariages à Lévis; 27 naissances, 4 décès et 22 mariages à St-Hyacinthe; 59 naissances, 8 décès et 15 mariages à St-Jean; 34 naissances, 12 décès et 11 mariages à St-Jérôme; 71 naissances, 14 décès et 19 mariages à Shawinigan Falls; 100 naissances, 53 décès et 28 mariages à Sherbrooke; 33 naissances, 14 décès et 10 mariages à Thetford Mines; 109 naissances, 39 décès et 56 mariages; 52 naissances, 10 décès et 31 mariages à Valleyfield.

St-Chrysostôme

MM. A. A. Allen, Ronald Reddick, Ray Reddick et Angus Black, membres du Club de Curling de Aubrey, se rendaient à Montréal samedi pour détailler pour la coupe Celadonia. Remportant leur partie par un point.

MESSE ANNIVERSAIRE

Jeudi, en l'église paroissiale sera chantée une grande messe de 4e anniversaire, pour le repos de l'âme de Stanislas Rouleau, époux de Maria Dupuis, recommandée par Mme S. Rouleau et Mme A. Lefort.

M. et Mme Léonard Deneault et

Ste-Martine

DERNIER HOMMAGE A UNE DE NOS VIEILLES CITOYENNES DE STE-MARTINE

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Onésime Mallette, née Aglaie Payant, épouse en première noce de Gilbert Brault. Elle était âgée de 75 ans, la défunte laisse trois filles, Rosa, Flora Brault et Mme Eloi Laberge (Florina) de Châteauguay, son gendre, M. Eloi Laberge, 4 petits-enfants, Pierrette, Jean, Guy, Claude et Jacques Laberge, 2 frères, Joseph de Saint-Jean Chrysostôme et Cyrille de Ville Lasalle, 4 sœurs, Mme Ernest Ladouceur de Montréal, Mme Cyprien Gervais de

Saint-Antoine Abbé, Mme Domini-que, Mme Honoré Boileau, de St-Jean Chrysostôme, plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Le convoi funèbre parti de la demeure de la défunte pour se rendre à l'église de Ste-Martine où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Goyette, curé de Ste-Martine et le service fut chanté par le Rév. Père Damase Laberge, o.f.m., Provincial des franciscains, neveu, de la défunte, assisté de M. les abbés Goyette, Gagnon.

Une foule de parents et d'amis de la famille assistaient aux funérailles.

Valleyfield

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Philippe Leboeuf qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance. De la part de sa mère, ses frères et ses sœurs.

Meilleurs vœux de bonne fête à M. Lucien Daoust qui célèbre son anniversaire de naissance aujourd'hui. De la part de son père, sa mère, son frère, sa sœur, ainsi que son amie Raymonde Malboeuf.

leur bébé chez M. et Mme Jos. Deneault, à Hemmingford, dimanche.

Le Club de Curling de Aubrey donnait une soirée dans la salle Tempérance à Howick, vendredi soir. On remarquait une belle assistance. La musique était fournie par l'orchestre Wilson-Milne. La veillée remporta la somme de \$26.40 que l'on remit à la Croix-Rouge pour ses bonnes œuvres.

9 frères, 9 menuisiers, 9 employés à la même industrie à Montréal

Neuf frères, neuf menuisiers, neuf employés aux usines Angus, du Pacifique Canadien, tel est le record, à peu près unique dans les annales de la compagnie, que détiennent les frères Dubuc, originaires de S.-Isidore de Laprairie et domiciliés à Montréal depuis 32 ans. Ils appartiennent à une famille de onze enfants qui, en plus des neuf frères, compte deux filles, Mmes J. Trudeau et H. Papineau, toutes deux de Montréal. Les frères Dubuc ont à eux tous un total de 233 années de service au Pacifique Canadien. Philibert, entré aux usines Angus en 1913; Phidime, entré à la compagnie en 1913 également, âgé de 61 ans il est à sa retraite depuis quelques mois, après avoir eu un accident au genou à son travail; Joseph, entré en 1919; Hermas, depuis 1911 aux usines Angus; Orphir, depuis 1917; Viateur, entré à la compagnie en 1912; Philémon, en 1918; Albert, en 1918 et Alcibiade en 1919. Joseph et Philémon sont menuisiers, mais depuis la guerre ils ont dû travailler comme brûleurs à cause des nombreux contrats de guerre des usines Angus. Albert a travaillé pendant onze ans aux usines Angus, mais quand vint le crise, il entra au gouvernement provincial, au département des enquêtes pour la pension aux aveugles. Quand le travail reprit, le gouvernement demanda à la compagnie, pour M. Dubuc, un congé de trois mois et obtint par la suite une prolongation indéfinie de ce congé. Il a cependant toujours droit à son emploi aux usines Angus. Le plus jeune des frères Dubuc est âgé de 41 ans et l'aîné à 61 ans. Le cas des frères Dubuc constitue un magnifique exemple de vitalité et d'assiduité au travail.

ans, 8,000 acres étaient consacrées à cette culture. Il y en a eu près de 50,000 cette année, principalement dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec.

Fermeture de l'école du village Billette

Les absences à l'Ecole du Village Billette étaient si nombreuses la semaine dernière que l'Unité Sanitaire demanda aux commissaires de fermer cette école — La grippe est la cause de ces nombreuses absences — A l'Ecole Ste-Cécile et à l'Ecole Bellerive — Ailleurs dans le comté de Beauharnois

Le médecin-hygiéniste de l'Unité Sanitaire pour les comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon, Dr J. Armand Patenaude, nous apprend que la grippe cause de grands ravages dans notre district depuis quelques semaines. L'Unité Sanitaire dut prendre les précautions voulues pour arrêter la marche dangereuse de cette grippe surtout dans nos écoles.

La ville de Valleyfield semble être la plus durement frappée par la grippe. La semaine dernière les absences étaient si nombreuses à l'Ecole du Village Billette que l'Unité Sanitaire demanda aux commissaires de la fermer d'ici la fin des vacances de Noël. On nous apprend aussi que quatre classes ont été fermées à l'Ecole Ste-Cécile et plus de 50% des élèves manquent à l'appel à l'Ecole Notre-Dame de Bellerive. A cette dernière école 8 classes seront abandonnées d'ici la reprise des études après la fête des Rois. Une quinzaine d'élèves du Séminaire de Valleyfield auraient été envoyés dans leur famille à cause de cette maladie. Dans les autres écoles de Valleyfield les absences sont assez nombreuses mais on ne croit pas fermer ces maisons d'enseignement avant les vacances de Noël.

On nous déclare aussi qu'il y a une quinzaine de cas de varicelle à Ste-Martine. Toutefois les répercussions de cette maladie contagieuse ne sont pas alarmantes et les infirmières de l'Unité Sanitaire surveillent régulièrement les progrès de leurs patients. Une école de rang dans la pa-

L'agriculture canadienne aura joué un rôle de première importance pour la poursuite de la guerre

Pendant quatre années de guerre, des progrès remarquables ont été faits dans le domaine de l'agriculture, au Canada. Il en résulte que la contribution apportée par les hommes et les femmes de la campagne à l'effort de guerre prend une importance grandissante.

Les fermiers et fermières ont assumé la tâche de fournir des quantités toujours plus grandes d'aliments pour les forces armées et les civils du Dominion ainsi que pour répondre aux besoins constants du Royaume-Uni. La demande toujours croissante pour une plus forte production d'aliments a été remplie à un degré remarquable mais ceci ne suffit pas à nous donner une idée complète du travail accompli dans le domaine agricole.

Les demandes de la guerre ont taxé l'ingéniosité des savants canadiens, producteurs de plants, botanistes, entomologistes, pathologistes et les a forcés à développer de nouvelles méthodes, à combattre les insectes et les maladies qui

peuvent détruire les récoltes sur le champ ou dans les entrepôts.

La grippe sévit avec assez de rigueur ailleurs dans le district de Beauharnois mais les autorités ont confiance de mettre fin à ce ravage.

L'Unité Sanitaire demande à tous les parents de coopérer afin de rayer cette maladie de nos parages.

peuvent détruire les récoltes sur le champ ou dans les entrepôts.

A cause de la guerre, plusieurs sources d'importation de graines ont été coupées mais notre production s'est accrue à un tel degré que presque toutes les graines autrefois importées sont maintenant produites dans le Dominion.

Le Canada rencontre le cinquième de ses besoins en laine. Le lin pour la fibre et l'huile constitue une nouvelle moisson de grande importance. Il y a quatre

La Joie d'une Jeune Mère Lorsqu'elle a une bonne santé



Plusieurs jeunes mères ont la bonne fortune d'avoir les conseils de mères plus vieilles qui leur expliquent qu'elles profiteront par l'usage de la Nourriture Du Dr. Chase pour les Nerfs avant, ainsi qu'après la naissance du bébé afin d'assurer le bien-être de la mère et de l'enfant.

La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs aide la mère à recouvrer promptement sa santé et ses forces et lui aide aussi pendant la période d'alimentation.

Ce n'est que naturel que cette expérience s'apaise sa vitalité, mais la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs contenant la Vitamine B1 aide une mère à supporter la tension mentale et nerveuse et à recouvrer promptement la force et la vitalité et à jouir de la maternité.

Demandez pour le nouveau flacon économique de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs.

Nourriture du Dr Chase POUR LES NERFS

Il faut de la moutard' pour rehausser le goût D'un sandwich de cantin' comportant de la viande! Et la Moutarde Heinz est meilleure à tout coup, Pour "hamburgs" et "hot dogs" tout le monde en demande!

2 SORTES Brune et Jaune

57

Véritable MOUTARDE PRÉPAREE

Heinz

la meilleure

LA
Gazette de Valleyfield
Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
Publiée le jeudi
Le Courrier
Six mois: 90c. 1 an: \$1.75
Publiée le lundi
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.00 1 an: \$2.00
JOSEPHAT LEGAULT,
Gérant de la circulation

Le Courrier

de

Beauharnois

Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

LISEZ
LE COURRIER
Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauharnois et sa région.
Paraissant le lundi de chaque semaine

Jeudi, le 16 décembre, 1943

Page 13

Un incendie menace de détruire une salle publique à Beauharnois

La bâtisse, communément appelée "la Salle des Anglais" menace d'être détruite par les flammes — L'incendie est heureusement contrôlé par les pompiers — Un pan de la bâtisse endommagé

Un incendie considérable a menacé de détruire la bâtisse située sur la rue Ste-Catherine, à Beauharnois, entre la rue Hanna et la voie ferrée, et communément connue sous le nom de "salle des Anglais".

L'incendie se serait déclaré vers les trois heures, dans l'après-midi de lundi dernier. On croit que le feu est dû à un surchauffage des fournaies de la bâtisse. Une dame de Beauharnois, Mme C. A. Benjofield aurait été la première à notifier les flammes de l'incendie et à appeler en hâte les pompiers de la ville.

Ceux-ci arrivèrent en toute urgence, sous la direction du chef Jos Robert, et malgré une pression très basse de l'eau, (puisque certaines réparations faites aux conduites d'eau avaient été cause d'une diminution de la pression depuis le matin de cette journée), commencèrent à contrôler l'épanchement de l'incendie. Les flammes étaient très vives sur le pan de la bâtisse donnant du

côté de l'installation des fournaies. D'habiles manoeuvres permirent aux pompiers de mater sensiblement l'incendie, et avec le retour régulier de la pression d'eau, qui se fit pendant que les pompes étaient en opération, on réussit à faire cesser toute possibilité de dégâts plus considérables.

A six heures, les pompiers pouvaient retourner à leur quartiers généraux après avoir affectué un travail qui méritent les meilleurs éloges.

Seul un pan de la bâtisse est fortement endommagé. On n'a pas évalué exactement à quel montant s'élèvent les dommages, mais ils sont moins considérables que ne l'aurait fait croire l'intensité des flammes. Mme Benjofield, heureuse de voir avec quelle dextérité les pompiers de la ville avaient su maîtriser l'incendie, se fit un plaisir d'amener les hommes chez elle après que les dangers eussent été éloignés, et de leur donner une collation qu'ils avaient bien méritée.

Tout est prêt pour la fête des orphelins au conseil des Chevaliers de Colomb, dimanche à 2h.

Un gigantesque arbre de Noël sera dépouillé sous la présidence du Grand Chevalier et de distingués visiteurs — Les membres et leur compagnie sont cordialement invités

Dimanche prochain, 19 décembre, chez les Chevaliers de Colomb, à Valleyfield, c'est la journée des orphelins. Le conseil 1180 de Valley-

field reçoit à cette occasion les petits enfants, garçons de la Providence Saint-Aubin et fillettes de l'hospice Saint-Vincent de Paul. Se

DECES

SIGOUIN—A Beauharnois, le 8 décembre 1943, à l'âge de 43 ans est décédée Mme Vital Sigouin, née Blandine Baudreault. Les funérailles eurent lieu le 10 du mois courant en l'église St-Clément de Beauharnois et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit.

CARNET SOCIAL

Mlle Marguerite Martel est retournée chez ses parents, en Ontario, après une courte promenade qu'elle fit en notre ville, en visite chez sa tante, Mlle Julia Côté.

Le soldat Roland Grenier était de passage dans sa famille en fin de semaine, chez M. et Mme Joseph Grenier.

M. et Mme Jean-Paul Michaud de Montréal passaient la fin de semaine en notre ville, les invités de leurs parents, M. et Mme Denis Vincent.

Mlle Gabrielle Garneau de Shawinigan Falls, se rendait en notre ville ces jours derniers, saluer M. et Mme Maurice Martin.

M. Ernest Caron de Massena, N.Y., de passage en notre ville au cours de la semaine, était l'invité de MM. et Mmes Xavier Caron et Arthur Caron.

M. et Mme Donat Daigneault de Trois-Rivières, sont retournés dans

joindront à eux les jeunes filles les vieillards et les religieuses de ces deux institutions.

A cette occasion les Chevaliers de Colomb dépouilleront pour eux un gigantesque arbre de Noël qui sera installé dans la grande salle et donneront un programme tout spécial pour les visiteurs.

On nous dit que le Père Noël, légendaire bonhomme qui vient de quitter les régions polaires, sera le maître de cérémonies et présidera à la distribution des cadeaux aux petits orphelins.

Un programme cinématographique choisi sera aussi présenté ainsi que des rafraichissements (même s'il fait froid dimanche) des douceurs et autres choses au programme.

AVIS AUX MEMBRES

Pour faire un succès de cette fête des orphelins, nous demandons la coopération de tous. Nous faisons principalement appel aux membres qui ont des automobiles et qui auraient l'amabilité d'aider au transport des visiteurs. Ils sont priés alors de se rendre à la salle du conseil vers 1 heure, dimanche après midi, et là les instructions leur seront données afin que tous les visiteurs soient conduits à la salle en temps pour l'ouverture du programme.

L'ORCHESTRE

L'orchestre des Chevaliers de Colomb fera les frais de la musique. C'est la seconde fois que cet ensemble de chevaliers-musiciens apparaît en public; n'étant auparavant employé qu'aux cérémonies d'initiation. On pourra entendre de la musique gaie qui réhaussera l'éclat de la fête des orphelins.

AIDEREZ-VOUS?

L'organisation d'une telle fête signifie beaucoup de travail; c'est pour cela que nous nous adressons à vous afin d'obtenir votre aide.

Vous pouvez certainement être utiles aux organisateurs; il y a du travail pour tous ceux qui veulent aider. Si c'est votre cas rendez vous aux salles vendredi soir et vous

leur famille, après une courte promenade qu'ils firent à Beauharnois, les invités de M. et Mme J. Lafrance.

MARIAGES

Gagnon-Fillion: Sera prochainement béni en l'église St-Augustin, comté des Deux Montagnes, le mariage de M. Rodolphe Gagnon, de la paroisse de St-Clément de Beauharnois, fils de M. et Mme Abraham Gagnon, avec Mlle Marie Laure Pilon de la paroisse de St-Augustin, comté des Deux Montagnes, fille de feu Octave Fillion et de dame Anna Duquette.

Simard-Rodrigue: Sera prochainement béni à Valleyfield, le mariage de M. Paul-Emile Simard, militaire du camp Borden, Ontario, fils de feu Jacques Simard et de feu dame Blanche Harvey de Montréal, avec Mlle Jeanne d'Arc Rodrigue de la Cité de Salaberry de Valleyfield, fille de M. Wilfrid Rodrigue et de feu dame Emilienne Labrie.

Trudeau-Faubert: En l'église paroissiale de la Ville de Lery, le 18 décembre 1943, sera béni le mariage de M. Louis Trudeau de la ville de Beauharnois, fils de feu J. C. Trudeau, notaire et de dame Louise McGowan, de la Cité de Montréal, avec Mlle Mariette Faubert domiciliée en la Ville de Lery, fille

de M. Adélarde Faubert et de dame Céline Faubert du même lieu.

Leduc-Dubois: Sera prochainement béni en l'église de St-Clément de Beauharnois, le mariage de Jean-Paul Leduc de la paroisse de l'Immaculée Conception de Bellerive, fils de M. Adrien Leduc et de dame Corine Daoust, avec Mlle Léa Dubois de la ville de Beauharnois, fille de M. Antonio Dubois et de dame Yvonne Cyr, des mêmes lieux.

MESSES ANNIVERSAIRES

LEONARD—Mercredi, le 15 décembre, fut chantée en l'église de St-Clément de Beauharnois, une messe de deuxième anniversaire pour le repos de l'âme de Mme J. G. Léonard, recommandée par sa fille, Alma Léonard.

GERVAIS—Mercredi, le 15 décembre 1943, fut chantée en notre église paroissiale de St-Clément de Beauharnois, une messe de quatrième anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Orphir Gervais, recommandée par son père, M. Zénophile Gervais.

MARIE—Jeudi, le 16 décembre, fut chantée en l'église de St-Clément de Beauharnois, une messe de quinzième anniversaire pour le repos de l'âme de Wellie Marier, recommandée par son épouse et ses enfants.

Découverte d'un arbre de Noël

A Beauharnois mardi prochain — Fête organisée par les Chevaliers de Colomb

Mardi prochain, à l'hospice St-Joseph de Beauharnois, on fera le dépouillement d'un arbre de Noël spécialement orné et rempli de cadeaux pour les orphelins de l'hospice.

Cette fête sera organisée sous les auspices des Chevaliers de Colomb qui ont déployé le plus grand zèle pour en faire un succès dont les enfants se souviendront.

Ce sera une célébration de la Noël par anticipation. Mardi prochain, 21 décembre, sera un jour de grandes réjouissances pour tous les bambins orphelins.

St-Anicet

Mme Edmond Chrétien et son fils Zéphirin, Mme Lucien Caza ainsi que M. Jules Caza à Montréal chez des parents et amis dimanche dernier.

Mlle Jeannette Trépanier de Montréal en visite dans sa famille, dernièrement.

M. Guy Quenneville, marin, ain-

serez certain d'avoir votre part.

VENEZ TOUS

Il va sans dire que tous les frères chevaliers et leurs compagnes sont invités à cette imposante cérémonie. Ils constateront avec quelle joie les petits verront toutes les belles choses qu'on se propose de leur faire voir: l'arbre de Noël, les films en couleur, etc. . . Votre présence est requise . . . soyez du groupe.

Séance de vues animées à Beauharnois

Demain soir à la salle du collège de Beauharnois — Invitation au public

L'Unité Sanitaire du comté de Beauharnois dont le Dr J.-A. Patenaude est médecin-hygiéniste, nous apprend qu'il y aura présentation de vues animées demain soir, vendredi, le 17 décembre, à huit heures.

On présentera des vues animées sur l'oeuvre du Timbre de Noël dans la province de Québec; un film sur les grands dangers de la tuberculose, et enfin des sujets d'actualité termineront cette soirée sociale.

Toute la population est cordialement invitée à se rendre au collège de Beauharnois vendredi soir, demain, à 8 heures. (Com).

si que M. Paul Quenneville, aviateur, dans leur famille, récemment. M. et Mme Palma Hart et leurs enfants chez M. J. Saumier, dimanche.

Mlle Simonne Joly de Ste-Barbe visitait Mlles Simonne et Germaine Chrétien, jeudi dernier.

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, au couvent des SS. Assomption de la Ste-Vierge, a eu lieu la réunion des anciennes élèves. Un bon nombre répondirent à l'invitation. Il y eut partie de cartes, banquet. Le soir une séance fut jouée par les élèves. Toutes parurent enchantées de leur journée.

Pendant l'année fiscale de 1942-43, 1,197 fromageries au Canada ont reçu une prime pour avoir fabriqué du fromage pointant 93 points ou plus.

CARTES Professionnelles et d'affaires

Gérard Gendron
Assurances générales
Vie, feu, vol, accident, automobile
Valeur de placement
TEL. 59
110, rue Ellice, Beauharnois

Jean D'Amour
AVOCAT
Beauharnois
Tél. No 6-12, rue Ste-Catherine

Docteur E. Simon
RAYONS-X
120, rue Ellice Tél. 21
Beauharnois

Dr J.-E. Amyot
M.D., L.M.C.C.
Beauharnois
128, rue Ellice Téléphone 75

Tél. 137
René P. Leduc
Assurances
Feu - Accident - Vie
11, rue Richardson - Beauharnois

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

SALON MORTUAIRE J.-R. REID
Directeur de funérailles et embaumeur diplômé
Service d'ambulance moderne à la disposition du public
12 Ch. de la Beauce Tél. 88
Beauharnois Jour et nuit

Braves vs Cherrier ce soir; L'armée à Valleyfield dimanche

Soirée clôture de la ligue de balle molle de la Valleyfield

Remise de la coupe de championnat à M. Maurice Mallette, propriétaire du club "Hôtel Mallette" — M. Georges A. Meloche, préside le banquet et adresse la parole aux invités

La ligue de balle molle du district de Valleyfield clôturait dimanche soir par un banquet et une soirée intime ses activités de la saison.

Des circonstances toujours imprévues avaient retardé jusqu'à ce jour l'organisation de cette soirée où le club de l'Hôtel Mallette, qui a remporté le championnat de la ligue pour la saison 1943, devait recevoir la coupe des vainqueurs.

Il faut dire que l'on a rien perdu pour attendre puisque les soixante invités, joueurs et sportsmen, sont unanimes à penser que cette soirée terminait magnifiquement les activités sportives de l'année dans le domaine de la balle molle.

Me Georges A. Meloche, président de la ligue du district de Valleyfield, porta une santé au roi, et une autre aux succès des sports dans Valleyfield. Il adressa ensuite la parole aux assistants, expliquant en quelques mots l'histoire de la ligue de balle molle au cours de l'été dernier, l'enthousiasme du début, les troubles de la mi-saison, et enfin les séries de détail inoubliables, en particulier pour certains fervents de sports qui se rappellent la perte de quelques paris.

M. Meloche félicita M. Maurice Mallette, propriétaire du club champion, des succès remportés avec son équipe durant la saison. Il remit devant l'assemblée la magnifique coupe offerte par la ligue au club vainqueur. M. Meloche adressa aussi des félicitations à M. Lucien Leduc, gérant de l'équipe, qui avait si bien conduit son club à la victoire, ainsi qu'à tous les joueurs de son équipe qui avaient prouvé vis-à-vis le public que l'esprit d'un club en fait la véritable force.

M. Romuald Théorêt, vice-président de la ligue, remercia les assistants d'être venus nombreux à cette fête et félicita les propriétaires et gérants du club Hôtel Mallette pour les succès remportés.

M. Maurice Mallette se montra heureux des succès conquis par son équipe. Il se félicita particulièrement d'avoir gagné, pour la première fois depuis qu'il s'occupe de sport, la magnifique coupe qui lui avait été remise.

M. Lucien Leduc, invité à parler à son tour, déclara qu'avec de bons joueurs il n'y avait pas moyen de perdre. Il félicita ses joueurs du support et de l'esprit qu'ils avaient apportés durant tout le cours de la saison.

M. Maurice Lapointe, secrétaire de la Chambre de commerce des jeunes de Valleyfield, se fit le porte-parole des directeurs de la ligue pour adresser quelques mots en anglais, (le club de l'Hôtel Mallette ayant deux joueurs de nationalité anglaise, Nick Gural et Jess Turner).

M. Josaphat Duhaime, président du comité sportif de la chambre de commerce, assura son entière collaboration dans les activités sportives de cette ville, et surtout son entier support à toutes les entreprises des jeunes. M. Jess Turner remercia les directeurs et les assistants au nom des joueurs de l'équipe.

Des remerciements spéciaux doivent être adressés à MM. Georges A. Meloche, Romuald Théorêt, Lucien Leduc, Maurice Mallette, Adrien Lefebvre, Hector Laniel, Jean Solis, Lucien Turcotte, Paul Bourdon, Maurice Lapointe et Eddy Pigeon. Leur générosité a permis à la ligue de terminer la saison dans une situation financière passable. Les meilleurs vœux de l'assis-

AVEC LES BRAVES



MAURICE BASTIEN, joueur de centre des Braves de Valleyfield, de la Ligue Intermédiaire, qui s'alignera avec les nôtres ce soir contre le Cherrier. Dimanche les Braves recevront la visite du Dépôt Militaire de Longueuil dans une joute régulière de ce circuit. Bastien est un des meilleurs compteurs de la ligue. Il fait partie de la ligne d'attaque Joannette-Boyer.

tance, à la fin du banquet, ont été pour souhaiter à M. Lucien Leduc, les plus grands succès possibles avec le club de hockey les "Braves" cet hiver, et d'autres championnats à venir dans le baseball et la balle molle pour la prochaine saison d'été. Il convient de souligner que le Lt.-Colonel J.-E. Lévesque, ainsi que le major F. Spéard, vinrent rehausser de leur présence l'éclat de cette fête. M. Al. Elliot et sa dame avaient été spécialement invités pour cette circonstance.

Une soirée intime suivit le banquet de réception officielle de la coupe. M. Victor Tini mérite les meilleurs éloges pour les plats qu'il a préparés pour le banquet.

Le Cherrier revient visiter les Braves ce soir à l'Aréna de Valleyfield — Dimanche prochain ce sera au tour du Depot militaire de Longueuil à visiter notre club de champions

PARTIE SENSATIONNELLE

Pour la deuxième fois cette année, le club Cherrier, dont les Braves triomphaient dans la première partie régulière de la saison, viendra nous rendre visite, bien déterminé, paraît-il, à prendre une revanche. Une victoire du Cherrier rapprocherait ce club de la tête de la ligue actuellement détenue par les Braves.

Ceux qui se rappellent la dernière partie entre Braves et Cherrier ne manqueront pas d'aller voir la partie de ce soir qui leur renouvelera les mêmes sensations et peut-être de meilleures.

L'équipe du Valleyfield sera au complet, tandis que Cherrier alignera ses dangereux joueurs, tels

Piché, Armand Raymond, Guido Roy, Bean, etc. Dimanche prochain l'équipe du Dépôt militaire de Longueuil rencontrera les Braves pour la première fois à Valleyfield et pour la première partie de l'année entre ces deux clubs. C'est en effet le seul club que Valleyfield n'a pas encore rencontré cette année.

Le dépôt de Longueuil est en deuxième position dans la ligue.

Jusqu'ici les Braves n'ont connu que des victoires, mais les militaires peuvent réserver des surprises. Tout le monde doit venir à l'aréna dimanche prochain pour assister à la joute entre le dépôt de Longueuil et les Braves.

Les Braves accepteraient une nouvelle proposition

Dans l'American Eastern League, avec les Rovers de New-York, les Falcons de Philadelphie, etc. — Tout en restant dans la ligue Montréal — Un club qui ne chômerait pas

Si les oui-dire se confirment, les Braves accepteraient d'entrer dans la ligue américaine de l'est, avec les Rovers de New-York, les Falcons de Philadelphie, les Olympics de Boston et les Giants de Brooklyn.

Les directeurs de cette ligue verraient à refaire la cédule de leur ligue pour permettre aux Braves de Valleyfield d'entrer dans leur ligue avec tous les privilèges possibles.

Mais, même dans le cas où les Braves entreraient dans cette ligue, ils ne s'en départiraient pas moins de la ligue Montréal à laquelle ils appartiennent actuellement. La ligue de l'est américain verrait à permettre au Braves de jouer dans la ligue Montréal, en leur faisant une cédule spéciale.

Le nom de Valleyfield, dans le domaine du hockey, comme on peut le voir, s'est étendu au-delà des frontières canadiennes. Les ligues de l'est américain considèrent que les Braves de Valleyfield seraient une forte attraction pour leur circuit.

Des démarches sérieuses ont donc été faites auprès de M. Delpha Sauvé, président du club des Braves. Une réponse définitive n'a pas encore été rendue, mais il est certain que les goûts des amateurs de hockey à Valleyfield ne font pas de doute. Plus ils verront du bon hockey à Valleyfield, plus ils seront prêts à aller l'encourager. La visite de clubs américains dans cette ville serait une attraction pour tous les fervents du sport.

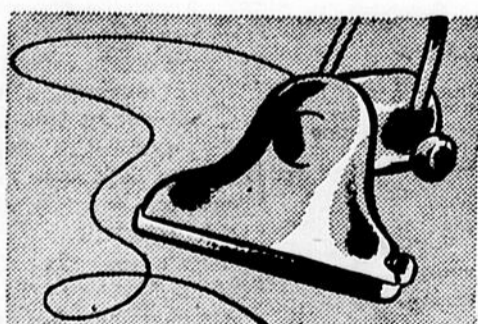
* Vos serviteurs électriques — soyez bons pour eux

JE SUIS VOTRE ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE

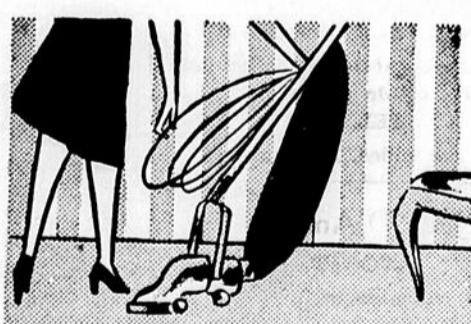
* A cause de l'extrême rareté des matériaux et de la main-d'œuvre, il n'est pas probable qu'on puisse disposer de nouveaux appareils électriques pour l'usage des civils d'ici quelque temps.



Rappelez-vous — un sac propre permet une meilleure absorption. Videz-le fréquemment. Ramassez les braquettées, les épingles à cheveux, les épingles ordinaires et d'autres objets durs et pointus à la main, non avec la machine.




Si vous avez un aspirateur à brosse, assurez-vous que celle-ci est bien placée. Voyez à ce que la brosse soit libre de cheveux ou de fils. Vérifiez la position de la courroie du ventilateur si la brosse ne fonctionne pas bien. Utilisez tous les accessoires pour obtenir le meilleur service possible de votre aspirateur.



Ne faites jamais passer votre aspirateur sur le conducteur souple. Enroulez de façon lâche le conducteur souple à sa place après usage. On risque de rompre des fils à l'intérieur du conducteur en l'enroulant de façon trop serrée.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité  Produits Chimiques

GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

Les Moose remportent un succès sans précédent dans leur râfle de dindes

Assemblée fructueuse mardi soir dernier — 15 membres nouveaux ballotés — Le problème d'une bâtisse à construire est à l'étude

Les membres de la loge 1230 de l'ordre Loyal des Moose de Valleyfield remportent un succès sans précédent lors de leur râfle annuelle de dindes qui avait lieu vendredi et samedi derniers.

Sans donner en détail le poids des dindes râflées et les montants obtenus pour chacune des acquisitions, il est permis de dire que les Moose ont continué leur série de succès dans l'organisation de leur râfle annuelle de dindes. Comme nous le disions plus haut, cette année, ils ont connu un succès plus grand que dans toutes les râflés précédentes.

Mardi dernier, les Moose tenaient une assemblée générale de tous leurs membres. La principale question au programme fut le problème d'une bâtisse à construire.

A l'assemblée générale, il fut dé-

cidé que les Moose garderaient le même emplacement où ils se trouvent actuellement, et que la construction prochaine comprendrait deux étages en plus de la cave.

Il fut résolu de laisser à l'étude, pour le comité de la bâtisse, la discussion concernant les dimensions de la nouvelle bâtisse, le coût qu'il faudrait défrayer, et le mode de financement de cette construction. Ce sera le rôle de ce comité à étudier, pour les meilleures fins possibles, les trois points ci-haut mentionnés.

A la même assemblée, 15 nouveaux membres furent ballotés en vue de la prochaine initiation du 30 janvier 1944. L'assemblée vota aussi la somme de \$10.00 pour la souscription des timbres de Noël.

L'Union Internationale demande le contrôle des industries du textile

Conférence des ouvriers dimanche dernier à Montréal — On demande au gouvernement de prendre le contrôle de la Montreal Cottons Limited et de la Dominion Textile à Montréal
LES SYNDICATS CATHOLIQUES

La conférence des ouvriers des textiles, membres de l'Union internationale tenue, dimanche après-midi, en la salle des Chevaliers de Colomb, 1191, de la Montagne, à Montréal, sous la présidence de M. Paul Fournier, vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada, a été couronnée de succès.

On y remarquait plusieurs chefs du mouvement ouvrier international ainsi que M. Fred Rose, député de Cartier à la Chambre des communes. Les conditions de travail des ouvriers de l'aluminium des divers centres de la province et les améliorations qu'ils réclament ont également fait l'objet d'une longue discussion.

MM. R.-Kent Rowley, représentant canadien, et Mlle Madeleine Parent, organisatrice de l'Union internationale des ouvriers des textiles de Montréal et de Valleyfield, ont soumis le rapport du comité des unions internationales, qui a étudié la question des textiles.

ME J.-L. COHEN, C.R.

Le principal orateur de l'après-midi a été Me J.-L. Cohen, C.R., conseiller juridique de l'union et ancien membre du Conseil national du travail. Il a déclaré que le nouveau code du travail sera mis à l'épreuve lorsqu'il présentera, une nouvelle fois, les demandes des ouvriers des textiles devant le Conseil national du travail.

Il a de plus déclaré que "ce nouveau code constitue un danger pour l'ouvrier car il donne, dit-il, une chance aux employeurs de réduire automatiquement les salaires après la guerre, lorsque l'arrêté ministériel établissant le code n'aura "plus d'effet" parce qu'il s'agit d'une mesure de guerre".

En terminant, Me Cohen a dit que le texte du nouveau code est

si ambigu que l'homme de la rue ne peut le comprendre et qu'il contient des phrases prêtant à la confusion".

Les délégués ont ensuite adopté plusieurs résolutions dont voici les principales:

DES COMPAGNIES DE LA COURONNE

"Que dans le but de prévenir un arrêt de travail et une diminution de notre effort de guerre, cette conférence demande que le ministère des munitions et des approvisionnements prenne le contrôle des usines de la Dominion Textile, à Montréal, et de la Montreal Cottons Ltd., à Valleyfield, et les opère comme compagnies de la Couronne, ce qui ferait cesser le mécontentement existant aujourd'hui parmi les ouvriers, et permettrait de continuer pacifiquement la production dans ces filatures avec un meilleur rendement dans la production".

APPUI DES UNIONS INTERNATIONALES

"Que les unions internationales appuient entièrement la campagne des ouvriers des textiles pour obtenir des gages et des conditions de travail raisonnables et la reconnaissance de l'Union".

LES COMITES DE CONCILIATION

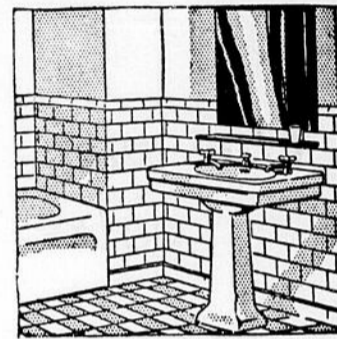
"Que dans le but d'aider les ouvriers des textiles, le gouvernement est prié de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire observer les recommandations des comités de conciliation touchant la Dominion Textile et la Montreal Cottons.

En faisant respecter sa propre politique, élaborée dans P.C. 2685, le gouvernement empêcherait ainsi un conflit dans l'industrie du textile et obligerait ces compagnies à négocier un contrat avec les ouvriers unis des textiles d'Amérique".

OSTIGUY
Enrg.
25, rue St-Laurent
Tél. 1105-W
VALLEYFIELD, P.Q.

ACCESSOIRES DE PLOMBERIE

Le plus vaste assortiment d'accessoires de plomberie en ville. Eviers, baignoires, etc. Tuyauterie complète pour toute installation de fournaise, de conduite d'eau, etc. Accessoires électriques (stock très limité cependant) qui pourront vous accommoder.



Cadeaux d'hiver

Skis de toutes grandeurs, pour les plus petits comme pour les plus grands. Bâtons de ski, avec poignée en cuir. Serre-pieds solides pour retenir les pieds sur les skis.

Bâtons de hockey et rondelles en caoutchouc pour les amateurs de hockey.

TRAINEAUX ET SLEIGHS

Un beau choix de traîneaux et de sleighs pour glisser sur la neige et la glace. Toboggan à devant mobile pour enfants.

Prix les plus variés



EMAIL MULTI-USE

Employez-le sur les MEUBLES, BOISERIES, PLANCHERS, JOUETS, INSTRUMENTS, BATEAUX, etc.

Donne une beauté étincelante à toutes surfaces intérieures et extérieures

CRYSTAL CLEAR
Donne un fini clair, protecteur, d'un haut lustre, à toutes surfaces, à l'intérieur ou à l'extérieur.



LANIEL

& FILS, Enrg.

23b, St-Laurent - Valleyfield

Tél. 1380 r

SUGGERE

Une visite à leur établissement avant que vous achetiez votre cadeau des fêtes -- c'est à votre avantage

NOUVEAUX AGENTS

La Maison LANIEL & FILS ENRG. vient d'obtenir l'agence à Valleyfield pour les fameuses montres de précision GRUEN. C'est une marque de confiance qui est accordée à cette importante maison de Valleyfield par l'un des plus importants fabricants de montres au Canada. Le public est cordialement invité à venir voir notre étalage de montres Gruen.



INVITATION

La Bijouterie Laniel & Fils Enrg. est sous la nouvelle direction de MM. Laurent et Josaphat Laniel. Ce sont deux jeunes qui ont à coeur de réussir et qui feront l'impossible pour vous donner entière satisfaction. — A cette bijouterie, vous trouvez également un atelier de réparations qui n'a que des mains expertes, dont M. Laurent Laniel qui fut déjà à l'emploi de la maison Henry Birks. On apporte beaucoup de soins aux objets confiés en réparation et la grande satisfaction que donne aux clients ce département, fait l'orgueil de la maison.

Montre pour hommes "CURVEX CENTURIO". Mouvement de précision, 17 pierres, 10 carats, or rose ou écrin en or.....\$52.50

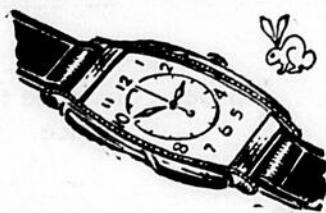
Montre pour dames "CURVEX BARONESS". Mouvement de précision, 17 pierres, 10 carats, or rose ou écrin en or.....\$47.50



Bagues avec insigne des Chevaliers de Colomb, l'Ordre des Moose, etc. Ciselures délicates. Monture 10 carats. Prix variés.



Croix avec chaînette. Grande variété de modèles. Marcassite ou gravées. Très jolis dessins qui plairont.



Voyez notre grand assortiment de montres Gladstone. Une montre que vous serez fiers de porter. Venez voir le choix de modèles pour dames et messieurs.



Pierre de naissance. Voici un cadeau qu'il est toujours très agréable de recevoir. Voyez aussi nos diamants solitaires "Crown".



Ensemble. Luxueuses bagues de fiançailles avec diamants latéraux et gros diamant au centre. Montures or 14 carats.

... Autres suggestions

- ASSORTIMENT COMPLET DE MONTRES GLADSTONE
- BRACELETS, CRUCIFIX, PORTE-MONNAIE
- LES BAGUES A DIAMANTS "CROWN"
- SETS DE PLUMES ET CRAYONS "WATERMAN"
- HORLOGES AU MUR ET CARILLON.

LANIEL & FILS Enrg.

23B, ST-LAURENT

TEL. 1380-R

VALLEYFIELD-NORD